



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

Appels à projet 2010-2012 (mise en œuvre octobre 2010 – octobre 2013) du ministère des Affaires étrangères et européennes en soutien à la coopération décentralisée

**Programme triennal de coopération décentralisée  
des Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes  
avec la Région Atsinanana à Madagascar  
en faveur de la gouvernance locale**

PRÉSENTATION ET DESCRIPTION DU PROJET DÉPOSÉ

**I. INFORMATIONS SUR LE DÉPÔT**

Projet déposé par : **Conseil Régional Basse Normandie**  
Région française : Basse Normandie

**Représenté par**

Prénom : Laurent  
Nom : BEAUVAIS  
Titre : Président de la Région Basse-Normandie

Personne chargée du projet :

Prénom : Sabine  
Nom : GUICHET-LEBAILLY  
Titre : Chef de Mission coopération décentralisée et droits de l'Homme  
Courriel : [s.guichet@crbn.fr](mailto:s.guichet@crbn.fr)

## II. CHOIX DE L'APPEL À PROJET

### Ministère des Affaires étrangères et européennes (Progr. 209)

- ◆ 2010-2012

#### Partenariats géographiques :

- A1. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales en faveur du développement économique de l'Afrique subsaharienne, de Madagascar des Comores et d'Haïti
- ◆ A2. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales en faveur de la gouvernance locale en Afrique subsaharienne, à Madagascar, aux Comores et en Haïti
- A3. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales en faveur de l'Union pour la Méditerranée

#### Partenariats thématiques

- € B1. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour l'agriculture et l'alimentation
- B2. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour le secteur de l'eau et de l'assainissement
- € B3. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour le tourisme durable et la valorisation des patrimoines naturel et culturel
- B4. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour lutter contre la fracture numérique

## III. PRÉSENTATION DU DOSSIER DÉPOSÉ ET INFORMATIONS SUR LES PARTENAIRES

CE DOCUMENT EST SOUMIS AU MAE SOUS RESERVE QUE LA SITUATION INSTITUTIONNELLE ET POLITIQUE A MADAGASCAR NE S'AGGRAVE PAS, ET QUE LES CONDITIONS DE COOPERATION RESTENT REUNIES POUR LA BONNE GESTION DES FONDS PUBLICS ET DE LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS ENGAGES SUR LE TERRAIN.

### **PREAMBULE**

Par l'ouverture sur le monde des territoires du nord et du sud impliqués dans les programmes de coopération bi et multilatéraux, les maîtres d'ouvrage de ce programme proposent à l'ensemble des acteurs y participant, une meilleure compréhension et appropriation des grands enjeux mondiaux, afin, à leur niveau, d'accélérer la prise de conscience collective, de l'urgence de faire face ensemble aux échéances du 21<sup>ème</sup> siècle en matières environnemental, social et économique.

Adossé sur les recommandations de la Charte européenne de la coopération en matière **d'appui à la gouvernance locale**, sur celles de la Déclaration de Paris en matière **d'efficacité de l'aide**, considérant le rôle majeur des Régions et gouvernements locaux dans l'atteinte des Huit Objectifs du Millénaire pour le Développement adoptés le 8 septembre

2000 par la communauté internationale lors de l'ouverture de la 55<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, et s'appuyant sur l'expérience acquise par les Régions en matière **d'approche territoriale de développement**, la Basse-Normandie et Rhône-alpes ont souhaité répondre aux attentes du MAE en présentant un programme triennal mutualisé et intégré de leurs actions de coopération dans la Région Atsinanana à Madagascar.

Elles soulignent de manière forte le regret de ne pas avoir pu déposer en partenariat avec la Région Haute-Normandie. Cette région, en coopération avec la Région Atsinanana depuis près de 15 ans, et en coopération renforcée avec la Région Basse-Normandie depuis 2006, n'a pas souhaité mutualiser ses actions et déposer un dossier commun, malgré les demandes réitérées des 2 autres régions et en particulier de la Basse-Normandie qui, en vue de la probable réunification normande, est tenue, par la volonté de son exécutif, de favoriser tous les rapprochements et coopérations entre elles.

**Intitulé du projet :**

Programme triennal de coopération décentralisée des Régions Basse Normandie et Rhône Alpes avec la Région Atsinanana à Madagascar en faveur de la gouvernance locale.

**Thématique :**

Par l'approche territoriale de développement, appui au renforcement des compétences et capacités de la Région Atsinanana en matière de gouvernance et soutien au développement régional durable.

Ce programme d'actions sera réalisé dans le souci permanent du respect des principes du développement durable appliqués aux actions de coopération.

**Sous-thématiques transversales :**

Thématique 1 : Appui à la gestion, au pilotage, à la coordination, au suivi, à l'évaluation et à la communication des coopérations régionales

**Sous-thématiques sectorielles**

Thématique 2 : Appui institutionnel

Thématique 3 : Appui à la politique de développement rural, agricole et piscicole

Thématique 4 : Appui à la politique de développement territorial intégré

Thématique 5 : Appui à la politique de développement du tourisme patrimonial (rural et urbain) et de l'écotourisme

**Pays bénéficiaire[s] :**

Madagascar, Région Atsinanana.

**Collectivité territoriale française chef de file :**

Le présent programme triennal, déposé par la Région Basse Normandie a été conçu de façon concertée et mutualisé avec la Région Rhône Alpes.

**Conseil Régional de Basse Normandie**

Adresse : Abbaye aux Dames

Code postal : 14000

Ville : Caen

**Représenté par**

Prénom : Laurent

Nom : BEAUVAIS

Titre : Président de la Région Basse-Normandie

Personne chargée du projet :

Prénom : Sabine

Nom : GUICHET-LEBAILLY

Titre : Chef de Mission coopération décentralisée et droits de l'Homme

Courriel : [s.guichet@crbn.fr](mailto:s.guichet@crbn.fr)

**Autres collectivités territoriales françaises partenaires :****Conseil Régional de Rhône Alpes (co-porteur du programme)**

Adresse : 78, route de Paris

Code postal : 69751

Ville : Charbonnières les Bains

**Représenté par**

Prénom : Jean-Jack

Nom : QUEYRANNE

Titre : Président de la Région Rhône-Alpes

Personne chargé du projet :

Prénom du contact : Laurent

Nom du contact : Van Soen

Titre du contact : Directeur Europe Relations Internationales et Coopération Décentralisée

Courriel : [lvansoen@rhonealpes.fr](mailto:lvansoen@rhonealpes.fr)

**Autres collectivités françaises dont les partenariats sont en cours de construction avec les Régions, qui ne déposent pas de manière mutualisée mais qui sont intégrées à des niveaux différents à la dynamique régionale de coopération :**

**Ville du Port (Région Réunion)**

La Commune du Port ne participe pas directement à cet appel à projet, elle va réaliser un dépôt triennal de son côté. Néanmoins la ville du Port est un partenaire technique et opérationnel important pour ce programme de coopération.

En effet, la Commune du Port a une coopération avec Tamatave, capitale de la Région Atsinanana, qu'il est important d'impliquer dans certaines actions mises en œuvre au niveau Régional. Pour ces actions un partenariat a été prévu et décidé entre les Régions Basse Normandie et Rhône Alpes et la Commune du Port. La forme n'en a pas encore été arrêtée.

Chaque acteur vient en appui de son partenaire de même niveau, les Régions françaises pour la Région Atsinanana et la Commune du Port pour la Commune de Tamatave, dans un souci de subsidiarité et de complémentarité territoriale des actions entreprises.

Les partenariats en cours d'élaboration avec la Commune du Port sont précisés ci-après dans la présentation des actions du programme, elles portent sur ?? :

Adresse : 8 rue St Paul

Code postal 97420

Ville : Le Port

**Représenté par**

Prénom : Jean-Yves

Nom : LANGENIER

Titre : Maire du Port

Nom du contact : Catherine BOUCHEZ

Titre du contact : Chargée de Mission coopération décentralisée

Courriel : [catherine.bouchez@ville-port.re](mailto:catherine.bouchez@ville-port.re)**Communauté de communes du Bocage d'Athis (Région Basse-Normandie, département de l'Orne)**

La CdC a décidé de se lancer dans la coopération avec une commune d'Atsinanana à Madagascar en 2010. La commune partenaire est en cours d'identification. Les communes auront ainsi signé leur protocole d'intention au début du triennal. Une mission va être organisée cette année afin de finaliser le choix de la commune partenaire. Les actions porteront sur les compétences de la CdC.

Adresse : rue Guy Velay

Code postal : 61430

Ville : Athis de l'Orne

Nom du contact : Yannick SOUBIEN

Titre du contact : Maire de Taillebois, Vice-président de la CdC et de la Région Basse-Normandie

Courriel : [y.soubien@crbn.fr](mailto:y.soubien@crbn.fr)**Ville de Meylan (Région Rhone-Alpes, département de l'Isère)**

En coopération décentralisée avec la ville de Foulpointe en Région Atsinanana depuis 2009 dans le domaine de la santé publique. La ville de Meylan avait auparavant un partenariat avec la province de Tamatave et la ville d'Ambasina dans le district de Fenerife avant, comme la Région Rhône-Alpes, de se recentrer sur une commune de la Région Atsinanana.

Adresse : 4, avenue du Vercors

Code postal : BP 99 - 38243

Ville : Meylan cedex

Prénom du contact : Marie-Christine TARDY

Titre du contact : Maire de Meylan

Courriel : [mc.tardy@meylan.fr](mailto:mc.tardy@meylan.fr)**Région Haute-Normandie**

Adresse : 5 rue Robert Schuman, BP 1129

Code postal : 76174

Ville : ROUEN cedex

Prénom du contact : David ZAOUÏ

Titre du contact : Chef de service relations internationales

Courriel : [david.zaoui@cr-haute-normandie.fr](mailto:david.zaoui@cr-haute-normandie.fr)

Sur le terrain, la décision de la Haute-Normandie de déposer de son côté et de ne pas mutualiser ne va pas être facile à gérer étant donné l'habitude prise par les partenaires locaux et français des 3 régions normandes et rhône-alpine de travailler ensemble. La coordination avait été mise en œuvre de manière globale via un seul chargé de mission depuis 2 ans en ce qui concerne les collectivités normandes. A partir du 7 mars, cette coordination terrain ne sera plus co-financée par la Haute-Normandie.

**Néanmoins et pour ne pas porter préjudice aux actions en cours sur le territoire d'Atsinanana et aux acteurs malgaches et hauts-normands qui les portent, les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes maintiendront les outils de pilotage et de coordination ouverts aux représentants de cette coopération décentralisée.**

#### **Collectivité locale partenaire dans le pays bénéficiaire :**

Nom de la collectivité : **Région Atsinanana.**

Pays bénéficiaire : Madagascar

Adresse : Palais de Région Atsinanana, BP 518

Code postal : 501

Ville : Tamatave

Prénom du contact : Philibert

Nom du contact : RANDRIAMAHARITRA

Titre du contact : Secrétaire Général de la Région Atsinanana

Courriel : [regionatsinanana@wanadoo.mg](mailto:regionatsinanana@wanadoo.mg)

#### **Autre collectivité locale partenaire dans le pays bénéficiaire ou dans un autre pays :**

Nom de la collectivité : **Commune Urbaine de Tamatave.**

Adresse :

Code postal : [Code postal ]

Ville : Tamatave

Site Internet (sans http://):

Prénom du contact : Gervais

Nom du contact : Rakosomanana

Titre du contact : Maire

Courriel : [drgevrais\\_rakosomanana@yahoo.fr](mailto:drgevrais_rakosomanana@yahoo.fr)

#### **Commune de Foulpointe**

Adresse :

Code postal : [Code postal ]

Ville : Foulpointe

Site Internet (sans http://):

Prénom du contact : Gaston Edouard

Nom du contact : Volahy

Titre du contact : Maire

Courriel : [crfoulpointe@mel.moov.mg](mailto:crfoulpointe@mel.moov.mg)

**Autre commune malgache** : en cours d'identification pour la coopération décentralisée avec la CdC du Bocage d'Atis.

## **IV. DESCRIPTIF DU PROJET DÉPOSÉ**

### **DESCRIPTION DU PROJET**

#### **Résumé**

Ce programme triennal de coopération décentralisé multiacteurs a été construit en lien étroit avec la Région Atsinanana et dans la continuité des actions entreprises dans les précédents programmes de coopération décentralisés des Régions françaises déposantes, qu'ils aient ou non fait l'objet d'un cofinancement par le MAEE. Il a pour principal objectif l'appui à la gouvernance et au développement local durable de la Région Atsinanana, il répond à la demande du MAEE de mutualiser et de concerter les stratégies, les programmes et la mise en oeuvre des actions de développement entre toutes les parties en présence sur le territoire d'Atsinanana, françaises et malgaches.

En appui sur les résultats et l'évaluation des précédentes années de coopération, ce programme a donné lieu à un travail interrégional de diagnostic territorial et d'élaboration d'une stratégie multiacteurs et multisectorielle entre les 3 régions Basse-Normandie, Rhône-Alpes et Atsinanana.

Une stratégie a été définie sur la base de l'approche territoriale, considérée comme fil rouge méthodologique. Un programme de 16 actions a été élaboré autour de 5 thématiques sectorielles renforcées par 1 thématique transversale.

**Thématique transversale 1 :** Appui à la gestion, au pilotage, à la coordination, au suivi, à l'évaluation et à la communication des coopérations régionales

- **Action 1 :** Pilotage et animation des coopérations décentralisées
- **Action 2 :** Définition et mise en oeuvre de la communication que la Région Atsinanana veut donner en interne et en externe à sa coopération décentralisée
- **Action 3 :** Appui à la gestion administrative et financière de la coopération décentralisée
- **Action 4 :** Appui au suivi/évaluation des actions du programme triennal

**Thématique sectorielle 2 :** Appui institutionnel

- **Action 5 :** Elle se décline en 5 sous-actions d'appui à l'élaboration du plan régional de développement d'Atsinanana en lien avec les thématiques sectorielles du programme de coopération.
  - **5/1 :** Réactualisation et mise en oeuvre du plan de développement régional en matière de développement rural, agricole et piscicole.
  - **5/2 :** Définition et mise en oeuvre du plan de développement territorial intégré de la Région Atsinanana
  - **5/3 :** Définition et mise en oeuvre du plan régional de développement du tourisme
  - **5/4 :** Définition et mise en oeuvre du plan régional de développement de la formation technique et professionnelle
- **Action 6 :** Définition et mise en oeuvre du plan de formation des agents de la Région Atsinanana.
- **Action 7 :** Accompagnement de la Région Atsinanana dans la mise en place d'un Dispositif Régional d'Appui aux Communes en Région Atsinanana

**Thématique sectorielle 3:** Appui à la politique de développement rural, agricole et piscicole. *L'ensemble des actions de cette thématique s'inscrit en déclinaison de la stratégie de développement régional de la Région Atsinanana. Cf. action 5/1.*

- **Action 8 :** Accroissement de la production et de la diversité piscicole en Atsinanana.

- **Action 9** : Appui au développement de la formation agricole initiale et continue
- **Action 10** : Appui à la création et au développement de marchés solidaires et équitables pour les petits producteurs de fruits, de sucres et d'épices de la région Atsinanana
- **Action 11** : Appui au développement des filières maraîchage et élevage à cycle court pour les marchés locaux de la Région Atsinanana

**Thématique sectorielle 4** : Appui à la politique de développement territorial intégré. *Cette action s'inscrit en déclinaison de la stratégie de développement régional intégré de la Région Atsinanana. Cf. action 5/2.*

- **Action 12** : Appropriation et adaptation du concept des PNR français dans le cadre du projet de développement territorial intégré d'Atsinanana.

**Thématique sectorielle 5** : Appui à la politique de développement du tourisme patrimonial (rural et urbain) et de l'écotourisme. *L'ensemble des actions de cette thématique s'inscrit en déclinaison de la stratégie de développement régional de la Région Atsinanana. Cf. action 5/3.*

- **Action 13** : Appui à l'inventaire du patrimoine du XXème siècle de la Région Atsinanana et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave.
- **Action 14** : Appui au développement éco-touristique sur le canal des Pangalanes
- **Action 15** : Appui au développement d'une filière de formation initiale et continue aux métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme au sein de l'Université de Tamatave

Ces actions visent toutes, de façons cohérente et convergente, à appuyer le développement local du territoire d'Atsinanana et à renforcer la capacité de gouvernance des cadres et des techniciens régionaux.

Un projet de communication globale sur l'ensemble du programme de coopération sera engagé,

En fin de triennal, une évaluation externe sera réalisée via un prestataire extérieur recruté par appel d'offre.

## **Contexte**

### **National**

Sur la base des déclarations du porte parole du MAEE dans sa déclaration du 29 janvier 2010, les Régions françaises et leurs partenaires, dans la mesure du possible, accompagnent et relaient à leur niveau, tant dans les relations institutionnelles que sur le terrain, la position de la France qui est « d'accompagner le processus de cristallisation du dialogue en cours entre toutes les parties malgaches afin que se déterminent les conditions propices à la sortie de crise et à la tenue des élections ».

### **Interrégional**

La situation institutionnelle 2009 mais également la difficulté, propre au terrain malgache, de mener sur le long terme des partenariats de développement efficaces, ont conduit des Régions françaises, souvent sous l'impulsion de leur représentant dans les Régions malgaches partenaires, à échanger des informations puis à considérer l'intérêt d'une coordination légère mais régulière.

De même la formation des cadres et des fonctionnaires régionaux nécessitant une même base de formation et des référentiels harmonisés pour l'ensemble des Régions malgaches, il



est apparu opportun d'y travailler de manière transrégionale. A cet effet, la Région Ile de France a mis à disposition des autres Régions françaises, l'Institut des Métiers de la Ville de Tananarive comme lieu de rencontre et de travail pour la coordination et la formation interrégionale. La présence d'assistants techniques à l'Ambassade et auprès du Ministère malgache de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, dont un spécifiquement détaché à la coopération décentralisée des Régions, devrait également permettre plus de fluidité dans la circulation des informations et un appui conséquent aux coopérations régionales.

La présence de l'A22RM, association des régions malgaches, est centrale pour la réussite de cette action, sa réactivation est un des objectifs du partenariat interrégional. Cet objectif dépend de la volonté malgache de poursuivre la décentralisation régionale.

De même, le groupe des régions françaises intervenant à Madagascar, réunies dans un groupe de travail informel au sein de l'ARF, devra adapter son fonctionnement aux besoins d'échanges et de mutualisation de ses membres.

### **Local en Atsinanana et à Tamatave**

Les coopérations décentralisées ont été impactées de façon différente par la crise politique selon que l'on s'intéresse aux projets développés en partenariat direct avec la Région Atsinanana ou mis en œuvre par les organismes de la société civile.

#### **Les coopérations dans l'environnement administratif et politique local.**

Les coopérations normandes, par les liens qu'elles ont tissées avec les acteurs de l'institution régionale ont, de fait, été un témoin privilégié de la crise politique du premier semestre 2009.

Pendant toute la durée de la crise, le chargé de mission des coopérations Normandes a eu des rencontres presque hebdomadaires avec le SG de la Région Atsinanana pour se tenir informé des évolutions politiques et administratives tant à la capitale qu'en région Atsinanana.

Des liens réguliers ont été établis avec le Consulat de Tamatave pour se tenir mutuellement informé des évolutions de la situation et pouvoir ainsi en informer nos autorités respectives.

Pour ne pas afficher de soutien particulier à aucune des parties en présence, le chargé de mission a concentré son action sur les projets de la société civile et a transféré le bureau de la coopération normande à son domicile.

#### **La position du Chef de Région et du Secrétaire Général de la Région**

Dés l'annonce de la fin de la Présidence de M. RAVALOMANANA, s'est posée la question de l'avenir du Chef de Région, co-signataire des conventions de coopération et interlocuteur important des coopérations décentralisées.

Le 26 mars, les Chefs de Région ont été destitués. M. Julien ANDRIAMORASATA a quitté Tamatave pour être remplacé le 25 mai par M. Alain MAHAVIMBINA, représentant local du mouvement TGV. M. MAHAVIMBINA a donné des gages de maintien de l'équipe régionale actuelle et de continuité dans les actions entreprises, notamment les actions des coopérations décentralisées.

Puis, le lundi 11 janvier 2010, le SG de la Région Atsinanana, M. Victor RAZANADRAKOTO a laissé sa place à M. Philibert RANDRIAMAHARITRA. A cette occasion ils ont évoqué ensemble les coopérations décentralisées et les enjeux qu'elles représentent pour la Région Atsinanana.

### **Acteurs institutionnels :**

A toutes les étapes de la crise (sauf la semaine du 26 janvier) les services de la Région ont continué à travailler, et sont restés disponibles. Le seul mot d'ordre était « on continue de travailler sur les affaires courantes, mais on ne peut rien engager ». Cette situation, si elle nous a permis de continuer de profiter de leurs ressources techniques et documentaires, nous a privé de tout appui décisionnaire, et bloqué les actions de l'axe renforcement institutionnel du programme annuel 2009.

Ainsi les actions « Formation des Directeurs » et « Appui institutionnel à la maison MAP » ont été mises en veille.

Les coopérations normandes et rhônalpines sont néanmoins très bien connues et reconnues par tout l'environnement public et privé du développement local de la Région de Tamatave. On peut supposer que cette relation privilégiée multiacteurs facilitera grandement la reconstruction du lien institutionnel et opérationnel avec la Région Atsinanana, quand la situation l'autorisera pleinement.

En attendant, la pédagogie de l'échange, de la transparence et le positionnement central de la Région Atsinanana mis en œuvre à travers les outils de management des coopérations ont permis de maintenir et de conserver intact le lien institutionnel.

### **L'impact de la crise sur les projets mise en œuvre par la société civile..**

Les projets techniques dans lesquels la Région Atsinanana n'était pas maître d'œuvre ont pu continuer à avancer sans problème. L'incertitude ambiante a pesé et continue de peser sur les opérateurs et les projets, qui, même s'ils continuent d'avancer, ont peu de visibilité sur la pérennité du suivi institutionnel des projets en cours. Sur la période et malgré l'instabilité, les activités sont restées nombreuses.

### **Historique**

Les accords de coopération des 2 Régions déposantes ont été signés respectivement en 2008 et 2009, après plusieurs années de coopération bilatérale :

- avec l'ex Province de Tamatave à partir de 2004 puis avec la Région Atsinanana depuis 2009 pour Rhône-Alpes
- avec la Région Atsinanana pour la Basse-Normandie qui a signé son protocole d'intention en 2006.

Ces premières années de la coopération ont permis de mettre en évidence les difficultés de l'approche du développement par projets, sans gouvernance locale reconnue portée par les autorités locales du Sud, sans stratégie territoriale, sans cadre de concertation élaboré en commun et sans outils de pilotage du développement local admis préalablement par l'ensemble des acteurs présents à un titre ou un autre sur le territoire de coopération.

Ce constat a entraîné la nécessité de mettre en pratique l'approche territoriale du développement auquel font de plus en plus fréquemment référence, tant au niveau européen qu'international, les territoires en coopération et leurs partenaires.

Les précédents programmes annuels de coopération déposées par la Basse-Normandie auprès du MAEE ont permis, malgré la crise institutionnelle en cours<sup>1</sup>, de réfléchir à ces nouvelles stratégies de développement et de créer les premiers outils de gouvernance et de coordination entre les différents niveaux d'acteurs présents en Atsinanana : Etat et services déconcentrés, Région, Communes, collectivités françaises en coopération, établissements d'enseignements et opérateurs publics, associatifs et privés malgaches, français, européens ou internationaux.

C'est sur cette base innovante et fédératrice, par l'approche territoriale et la coopération multi acteurs, que nous avons construit ce nouveau programme triennal mutualisé et intégré.

---

<sup>1</sup> On notera que, du fait de la crise institutionnelle et du statut déconcentré des Régions malgaches, certaines actions dans le domaine de l'appui institutionnel n'ont pas pu être réalisées. Les élections nationales attendues en 2010 permettraient de résoudre ces difficultés.

## **Objectifs du projet : finalité générale**

- Renforcer les compétences et les capacités de la Région Atsinanana en matière de gouvernance locale par :
  - l'appui institutionnel
  - l'assistance à la maîtrise d'ouvrage
  - le renforcement des capacités de gestion et de formation
- Permettre à la Région Atsinanana de se doter d'un cadre de concertation multiacteurs et multilatéral pour soutenir son développement local dans ses domaines de compétences.

## **Innovation**

Elle réside dans :

- **la mutualisation et l'intégration progressive des collectivités et des opérateurs français présents sur la Région Atsinanana, sous réserve de leur adhésion à la démarche, au programme de coopération décentralisées des Régions.**
- **l'appui au positionnement progressif de la Région Atsinanana comme maître d'ouvrage naturel des programmes de coopération existant sur son territoire**
- **le renforcement du rôle d'ensemblier des Régions.**
- **l'approche territoriale du développement comme nouveau mode d'action et de mise en œuvre des programmes de coopération :**
  - **par la mise en place d'un cadre de concertation et d'outils de pilotage participatifs ouvert à toutes les catégories d'acteurs présents sur le territoire d'Atsinanana.**
  - **par la mobilisation collective des acteurs présents sur le territoire autour du plan de développement régional d'Atsinanana.**

Une coordination locale intégrée est en cours de construction entre les deux régions françaises et leur partenaire la Région Atsinanana.

Les deux chargés de mission bas-normand et rhône-alpin coordonnent les actions et les outils de copilotage depuis début 2010. Un travail d'appui à la coordination visant à mettre la Région Atsinanana et son futur coordinateur au centre du projet de coopération est en cours. La Région Atsinanana sera ainsi considérée sur le terrain régional comme maître d'ouvrage leader du programme de coopération. Cela lui permettra d'aborder, avec une meilleure visibilité et plus de légitimité ses relations avec les autres acteurs locaux, européens et internationaux intervenant sur son territoire.

Le caractère intégré de cette coordination trilatérale est innovant dans la mesure où, à travers ses outils de management et de pilotage, elle va permettre à tous les partenaires de la coopération de recevoir et de transmettre leurs informations via les mêmes sources et les mêmes vecteurs, qu'ils soient en France, à la Réunion ou à Madagascar. Chacun étant au même niveau d'information, les partenaires suivront et géreront au plus près le déroulement des actions et des projets en cours en lien avec les coordinateurs régionaux. La cohérence et la concertation, donc la gouvernance s'en trouveront améliorées et renforcées.

Le renforcement du leadership et du rôle d'ensemblier de la Région Atsinanana au regard des autres acteurs du développement local est un constant leitmotiv dans ce programme.

C'est pourquoi chaque thématique sectorielle du programme se décline aussi au niveau institutionnel afin de figurer de manière cohérente et construite dans le futur plan de développement régional qui s'élabore en 2010.

**Année de signature de la Convention de coopération** : Région Basse Normandie 2008 (protocole signé en 2006), Région Rhône Alpes 2009 (signature avec l'ex province de Tamatave en en 2004)

**Année de début du projet** : Octobre 2010

**Année de fin prévisionnelle du projet** : Septembre 2013

### **Bénéficiaires du projet**

Le premier bénéficiaire du programme est la Région Atsinanana et ses services

### **Autres bénéficiaires du programme en Atsinanana :**

Ensemble des acteurs du territoire d'Atsinanana dans la mesure où l'approche territoriale mise en œuvre par le programme triennal implique la participation de toutes les catégories d'acteurs et plus spécifiquement :

- Services techniques déconcentrés de l'Etat à travers des apports de compétences techniques à leurs propres programmes d'actions.
- Acteurs institutionnels, associatifs et privés (Université, Communes, opérateurs de développement, établissements d'enseignement et de formation, entreprises...)
- Producteurs et filières de secteur
- Société civile et habitants des zones dans lesquelles se déroulent les actions

### **Bénéficiaires du programme en France au travers du renforcement de leurs compétences et savoir-faire :**

- Les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes et leurs services
- Les acteurs institutionnels, associatifs et privés des 2 Régions et de la Réunion (Universités, Collectivités territoriales et leurs groupements, opérateurs de développement, établissements d'enseignement et de formation ...)
- Les autres régions françaises bénéficiaires des actions de coordination et de formation interrégionales menées aux niveaux nationaux malgaches et français

## ACTIONS ENVISAGÉES

### Fil rouge du projet et articulations des actions entre elles

**Toutes les actions concourent dans le présent programme à renforcer les capacités institutionnelles de la Région Atsinanana** en l'impliquant dans tous les projets et à tous les niveaux de réalisation de ces projets, en organisant la coordination générale de la coopération en Atsinanana sous son impulsion et son contrôle et en travaillant avec elle à la mise en œuvre de sa **stratégie de développement régional** et des outils lui permettant d'en planifier et d'en contrôler la déclinaison sur son territoire.

**A travers l'approche territoriale de développement**, ce programme permet en outre la **mise en réseau** des acteurs normands, rhône-alpins et des autres partenaires, institutionnels, associatifs ou privés présents dans la région Atsinanana. Il s'agit ainsi, non seulement de **renforcer les compétences** de l'ensemble des partenaires malgaches, normands, rhône-alpins français et autres, mais de faire **évoluer les mentalités et les pratiques** par l'apprentissage interculturel et l'obligation de travailler de manière concertée et mutualisée.

Cette nouvelle approche de la coopération traduit la volonté politique d'ouverture sur le monde de la Basse Normandie, de Rhône Alpes, d'Atsinanana et des autres collectivités partenaires et leur conviction que l'évolution des regards et des pratiques se traduira par plus d'efficacité et de résultats dans les partenariats de développement.

**Synergie et complémentarité de ces actions avec d'autres projets** (projets de la coopération française (DCP, AFD ...) et d'autres bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux ; projets d'ONG françaises ou locales ; programmes des structures publiques et parapubliques locales. Complémentarité avec les stratégies régionales ou locales en France

Les actions prévues de façon participative avec l'ensemble de nos partenaires malgaches et l'ensemble de nos partenaires français impliqués permettent la réalisation d'un objectif général de renforcement des compétences institutionnelles et de rationalisation des pratiques des acteurs normands, malgaches et européens sous le leadership de la Région Atsinanana.

Pour des raisons d'ancrage institutionnel et de synergie avec les cadres et actions entreprises par les autres acteurs, ce projet ne peut que s'articuler avec le programme de coopération bilatérale franco-malgache et avec ceux des autres régions françaises et européennes présentes sur le terrain. Des contacts continus sont entretenus avec les collectivités françaises intervenant à Madagascar pour échanger sur les projets mise en œuvre et mutualiser partenariats et informations.

Ainsi une des actions de pôle de coordination composé des coordinateurs d'Atsinanana, de Basse Normandie et de Rhône Alpes, va être chargé d'instaurer une veille vis-à-vis des actions entreprises par les autres acteurs. A chaque fois que cela sera possible, une coordination de ses actions avec celles du programme sera entreprise dans un but de mutualisation et d'ancrage territorial durable.

Le projet s'inscrit notamment dans le **document cadre de partenariat** signé entre la France et Madagascar en 2006, sur les thématiques de la formation professionnelle et du développement rural, ainsi que sur l'axe transversal de renforcement des capacités des collectivités malgaches par l'appui institutionnel à la décentralisation.

Des échanges réguliers sur le fond ont lieu avec le SCAC de l'Ambassade de France et l'AFD pour échanger avec eux sur les projets mis en œuvre. Le SCAC de l'Ambassade de France à Tananarive a été tenu informé de la formalisation de ce programme à toutes les étapes de son élaboration et ses remarques ont été sollicités et suivies.

Les actions des thématiques appui institutionnel et appui au développement rural du programme d'actions seront menées en lien avec les partenaires déjà identifiés de la Région

Haute Normandie. Les actions des thématiques formation professionnelle, développement touristique et urbain seront menées en partenariat avec la Commune du Port (Réunion) et de Tamatave.

L'ensemble des projets est mis en œuvre avec le concours de tous les acteurs publics et privés déjà présents en région Atsinanana (région, ministères, opérateurs, entreprises...). Une attention constante est portée sur le respect de l'intégration des actions dans les cadres stratégiques des autorités malgaches. Lorsque ces cadres stratégiques n'existent pas au niveau national, ce programme de coopération se propose d'appuyer la Région Atsinanana pour les définir et les mettre en œuvre au niveau régional.

**Ce programme d'actions a été élaboré avec nos partenaires malgaches après de nombreuses rencontres et missions sur le terrain. Il a été tenu compte du document de stratégie pays de la commission Européenne pour Madagascar 2008/2013 qui met l'accent sur le développement rural et l'aménagement du territoire, sur la promotion de la bonne gouvernance et le renforcement de l'intégration régionale. Concernant le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté, il est considéré avoir pris fin en 2006 quand le Madagascar Action Plan a pris le relais. Il est suspendu depuis l'arrivée de la Haute autorité de transition.**

## COMMUNICATION ET ÉVALUATION

### Avez-vous engagé pour ce projet une communication ?

- × En France
- × Dans le pays partenaires
  
- La communication est considérée comme une thématique transversale à part entière du programme. Elle donne de la visibilité et de la transparence à la coopération sur le terrain malgache et français et participe au renforcement des compétences des partenaires.
- Une communication institutionnelle et opérationnelle va donc être définie et mise en œuvre par la Région Atsinanana en partenariat avec les deux Régions françaises partenaires en particulier à travers la création d'une banque d'images et de vidéos de la coopération réalisée en plusieurs étapes au cours des 3 ans et mise en ligne à la disposition des Régions et de tous les partenaires et participants.
- Diffusion de l'actualité de la coopération par les publications périodiques et sites Internet de la Région Basse-Normandie et de la Région Rhône Alpes mais aussi via les réseaux régionaux Horizons Solidaires et Résacoop et leurs outils de communication : site internet du réseau, Newsletter.
- Présence du logo des Régions et du Ministère des Affaires étrangères sur l'ensemble des supports de communication diffusés par la Région Atsinanana et les partenaires.
- Création d'un site web de la coopération trilatérale envisagée dès l'année 2 et concrétisée en année 3 du programme si les conditions sont réunies.

### Allez-vous engager une politique d'évaluation de ce projet ?

- Oui
- Non

Cette évaluation sera externe et soumise à appel d'offres.

## VIABILITÉ DU PROJET

### Précisions sur la viabilité technique, organisationnelle, environnementale, financière (ou rentabilité), politique, sociale et culturelle du projet

Ce programme d'actions représente le premier triennal de coopération décentralisée depuis les accords signés en mai 2008 par la Région Basse Normandie et en janvier 2009 par la Région Rhône Alpes.

Suite aux actions mises en œuvre depuis lors, les deux Régions ont renforcé leur connaissance de la Région Atsinanana et de ses acteurs et elles ont consolidé, malgré la crise institutionnelle malgache, les rapports institutionnels sur lesquels s'appuient les coopérations et se réalisent les échanges.

La présence de deux coordinateurs régionaux pour chacune des deux Régions françaises en lien avec un coordinateur d'Atsinanana confirme la volonté de mettre en place des actions ambitieuses et viables à travers un renforcement de compétences des cadres d'Atsinanana en matière de management de la coopération, des équipes et des projets.

L'implication forte du partenaire malgache à toutes les étapes de la préparation et de la mise en œuvre du projet est pour nous un gage de viabilité des actions mises en place, des processus suivis et des résultats atteints. Ainsi, le présent programme a été formalisé en suivant un processus long de cinq mois qui a permis, à toutes les étapes de la réflexion et de la formalisation, de travailler avec la Région Atsinanana sur les axes de développement et les actions à mettre en œuvre.

De par les liens de confiance maintenant solidement établis avec la Région Atsinanana, comme de part les exigences éthiques et civiques que les Régions Basse Normandie et Rhône Alpes mettent en œuvre dans toutes leurs actions de coopération, il est établi d'un commun accord que tous les acteurs participants au programme de coopération doivent respecter les fonctionnements administratifs et culturels locaux et tenir compte des enjeux et contraintes environnementaux, sociaux et économiques.

Le projet de coopération porté par les deux Régions Françaises se veut clairement en lien avec les problématiques de développement durable et de participation des acteurs aux actions mises en œuvre. Durant le processus de réalisation de ce programme de coopération décentralisée, la Région Atsinanana a été impliquée, comme l'ont été les maîtres d'œuvres, leurs partenaires, l'Ambassade de France et les acteurs institutionnels malgaches.

#### **Evaluer les capacités d'autofinancement des bénéficiaires.**

A l'analyse des difficultés qui se posent à nos partenaires malgaches, il apparaît que le développement territorial est autant freiné par des questions d'organisation, de management et de communication que par le manque d'argent. Les capacités d'autofinancement de nos partenaires malgaches sont faibles mais elles existent et pas uniquement sous forme de valorisations.

Comme nous accompagnons un processus de développement qui se doit d'être réalisé avec ou sans nous, le financement en est en partie assuré par l'Etat malgache, la Région et les communes, même si les faibles capacités financières n'en facilitent pas les réalisations.

La Région Atsinanana s'est montré très volontaire sur son engagement à assumer les coûts qui lui incombent. Même s'il est vrai que l'instabilité institutionnelle présente à Madagascar en 2009 a posé d'importantes contraintes budgétaires à la Région Atsinanana et à toutes les collectivités locales.

#### **Indiquer la manière dont le maître d'ouvrage prévoit de se désengager progressivement du projet**

La question se pose plutôt en termes d'évolution et transformation des liens et des contenus des actions qu'en terme de désengagement.

Le projet de coopération triennal présenté ici devra permettre à la Région Atsinanana d'être en mesure de planifier, coordonner et gérer son propre développement territorial. Au terme du triennal, nous devrions ensuite coopérer sur un mode plus réciproque autour de problématiques communes telles l'environnement, l'eau, l'écotourisme, les échanges et la mobilité des jeunes, le développement économique et l'export...

Cependant, le processus de décentralisation en cours, et plus particulièrement de régionalisation, n'en est qu'à son balbutiement et le développement local travaille surtout à l'autonomie alimentaire, à l'accès à l'eau et aux services de base.

C'est le sens de notre coopération décentralisée d'évoluer avec nos partenaires en respectant leur rythme et leurs capacités actuelles et en nous engageant sur la durée.

## **V. DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME PROPOSÉ**

Ce projet de coopération ambitieux met en œuvre 16 actions qui sont regroupées par thématiques visant au renforcement et à la mise en œuvre, par l'approche territoriale de développement, des compétences et capacités de la Région Atsinanana en matière de gouvernance et de développement local durable.

Ces thématiques sont :

### **Thématique transversale :**

Thématique 1 : Appui à la gestion, au pilotage, à la coordination, au suivi, à l'évaluation et à la communication des coopérations régionales

### **Sous-thématiques sectorielles :**

Thématique 2 : Appui institutionnel

Thématique 3 : Appui à la politique de développement rural, agricole et piscicole

Thématique 4 : Appui à la politique de développement territorial intégré

Thématique 5 : Appui à la politique de développement du tourisme patrimonial (rural et urbain) et de l'écotourisme

### **Thématique transversale 1 : Appui à la gestion, au pilotage, à la coordination, au suivi, à l'évaluation et à la communication des coopérations régionales.**

#### **Actions 1 à 4 inclus**

#### **ACTION 1 : Pilotage et animation des coopérations décentralisées**

##### **Objectif de l'action**

Appuyer la Région Atsinanana dans son rôle de maître d'ouvrage, dans son co-pilotage de la coopération décentralisée avec la Région Basse Normandie et la Région Rhône Alpes. La soutenir dans son rôle de leader et d'ensemblier, dans le suivi et l'animation des coopérations décentralisées sur son territoire.

##### **Description sommaire**

Sous la responsabilité du Chef de Région et du Secrétaire Général de la Région Atsinanana, la Région Atsinanana recrutera un coordinateur du programme de coopération pour la partie malgache et définira les organes et les outils de pilotage et de gestion des actions de la coopération.

##### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

Recrutement par la Région Atsinanana d'un coordinateur du projet de coopération.

Définition par la Région Atsinanana des outils de pilotage et de gestion des actions de coopération et de leurs membres en partenariat avec les Régions françaises.

Mise en œuvre de ces outils appuyée par les Régions françaises : Une coordinatrice de la Région Rhône-Alpes sera mise en place et basée à Tamatave. De même, un coordinateur de la Région Basse-Normandie sera mise en place et basé à Tamatave. Ils agiront en étroite collaboration avec le coordinateur de la Région Atsinanana, dans une démarche d'appui – conseil ; et sous l'autorité et la supervision de leur Région respective (Rhône-Alpes et Basse-Normandie).

Le coordinateur de la Région Atsinanana sera en outre accueilli en année 1, en Rhône-Alpes et en Basse-Normandie pour un partage d'expérience au sein des Directions Internationales des Régions françaises.



### **Indicateurs de suivi de l'action**

Outils de pilotage et de gestion définis (Comité de pilotage politique tripartite, comités techniques de suivi des activités par thématique...).

Nombre de rencontres réalisées.

Nombre de participants à ces rencontres.

### **Résultats qualitatifs attendus**

La Région Atsinanana participe activement au processus de pilotage des coopérations.

La Région Atsinanana organise et suit les actions des coopérations décentralisées sur son territoire via les outils qu'elle a mis en place.

### **Résultats quantitatifs attendus**

Recrutement d'un coordinateur malgache par la Région Atsinanana.

Tenue de réunions avec les partenaires et acteurs de la coopération.

Capitalisation de comptes-rendus de ces rencontres

### **Impacts attendus en fin de projet**

La Région Atsinanana est leader de son projet de coopération décentralisée.

La Région Atsinanana a défini avec ses partenaires les outils de pilotage des coopérations et le met en œuvre par elle-même.

Les acteurs de la coopération rendent compte de leurs actions à la Région Atsinanana.

### **Bénéficiaires de l'action**

Région Atsinanana et ses services.

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

L'évaluation de cette action se fera au long cours. De manière régulière entre les coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque comité de pilotage politique tripartite (probablement au rythme d'un par an). En année 3 une évaluation externe sera mise en place.

## **ACTION 2: Définition et mise en œuvre de la communication que la Région Atsinanana veut donner en interne et en externe à sa coopération décentralisée**

### **Objectif de l'action**

Appuyer la Région Atsinanana à définir et mettre en œuvre la communication qu'elle souhaite développer autour de ses actions de coopérations décentralisées.

### **Description sommaire**

Sous le leadership du Secrétaire Général et de la Directrice de la Communication et de l'Information, les Régions françaises appuient la Région Atsinanana à définir son plan de communication sur la coopération décentralisée et à le mettre en œuvre.

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

La Région Atsinanana en partenariat avec les Régions françaises va définir le contenu de son plan de communication sur les coopérations décentralisées.

Afin de nourrir la communication de la Région Atsinanana, la banque d'image commune aux 3 Régions sera réalisée, et utilisée pour produire des documents et illustrer les sites webs des Régions et de leurs partenaires.

Dans un second temps d'autres outils de communication seront mis en œuvre, tels que site web, vidéos, ou plaquettes d'information et de présentation.

Le responsable de cette communication institutionnelle de la Région Atsinanana sera accueilli en année 2 au sein des deux Régions françaises, pour un stage d'observation dans les directions de la communication des Régions, cette action sera également réalisée en partenariat avec les réseaux régionaux RESACOOP et Horizons solidaires, qui ont développé leurs propres outils de communication.

### **Indicateurs de suivi de l'action**

Validation du plan de communication.

Réalisation de la banque d'images et de sa mise à disposition.

Réalisation et diffusion d'outils de communication.

### **Résultats qualitatifs attendus**

La Région Atsinanana communique sur les actions qu'elle entreprend dans le cadre des coopérations décentralisées, cette communication est perçue par l'extérieur comme réaliste et représentative des actions mises en place.

### **Résultats quantitatifs attendus**

Des outils de communication sont réalisés et diffusés.

### **Impacts attendus en fin de projet**

La coopération décentralisée est mieux connue en Atsinanana et la Région Atsinanana valorise mieux ce partenariat.

Les Régions Françaises peuvent utiliser et diffuser les outils de communication réalisés avec Atsinanana pour leurs propres communications internes ou externes.

### **Bénéficiaires de l'action**

Région Atsinanana.

Régions partenaires.

Indirectement : acteurs et partenaires de la coopération en France et en Atsinanana.

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

L'évaluation de cette action se fera au long cours. De manière régulière entre les coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque comité de pilotage politique tripartite (probablement au rythme d'un par an). En année 3 une évaluation externe sera mise en place.

## **ACTION 3 : Appui à la gestion administrative et financière de la coopération décentralisée**

### **Objectif de l'action**

Appuyer la Région Atsinanana dans la gestion de ses différents engagements institutionnels (moyens logistiques, ressources humaines et financières) relatifs aux actions de coopération décentralisée menées sur le territoire régional.

### **Description sommaire**

Les deux coordinateurs des Régions françaises, en poste à Tamatave, appuieront le coordinateur de la coopération décentralisée et le gestionnaire affecté à cette politique par la Région Atsinanana dans la mise en place et la mise à jour d'un tableau de bord régional reprenant les engagements institutionnels de la Région Atsinanana concernant les actions de coopération décentralisée. Ce tableau de bord permettra à la Région Atsinanana de piloter administrativement et de suivre financièrement les différentes politiques accompagnées par la coopération régionale.

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

Le tableau de bord co-produit par les 3 coordinateurs devra être mis en place en début d'année 1. Il sera périodiquement mis à jour par la Région Atsinanana.

Les mobilisations des agents des Directions et Services régionaux seront recensées et permettront de valoriser l'implication de la Région Atsinanana sur chaque programme de coopération.

Un temps de formation, en année 1, sera en outre proposé au gestionnaire, au sein des Régions françaises, afin que soit transférées certaines méthodes de gestion de programmes de coopération (planification, suivi financier, suivi administratif).

### **Indicateurs de suivi de l'action**

Existence du tableau de bord

Nombre de mises à jour annuelles du tableau de bord

Nombre de jours de formation réalisés en Rhône-Alpes et Basse-Normandie par le gestionnaire.

### **Résultats qualitatifs attendus**

La région Atsinanana maîtrise la gestion administrative et financière de ses engagements de coopération décentralisée.

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

L'évaluation de cette action se fera au long cours. De manière régulière entre les coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque comité de pilotage politique tripartite (probablement au rythme d'un par an). En année 3 une évaluation externe sera mise en place.

## **ACTION 4 : Appui au suivi/évaluation des actions du programme triennal**

### **Objectif de l'action**

Appuyer la Région Atsinanana dans la définition, l'élaboration et la mise en œuvre d'outils de suivi/évaluation des actions du programme triennal.

### **Description sommaire**

Sous le leadership du Secrétaire Général de la Région Atsinanana, définition des objectifs et des outils nécessaires pour réaliser le suivi/évaluation commun et spécifique de chacune des actions du programme de coopération décentralisée.

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

Définition de l'architecture et du fonctionnement des outils de suivi/évaluation en lien avec les coordinateurs des 2 Régions françaises, partant d'exemples concrets d'utilisation d'outils de suivi/évaluation de politiques et/ou de projets menées en Basse-Normandie et en Rhône-Alpes.

### **Indicateurs de suivi de l'action**

Définition des outils et de leur mode d'utilisation

### **Résultats qualitatifs attendus**

La Région Atsinanana suit et évalue l'avancée des actions du programme de coopération décentralisée.

Elle est dotée des outils et des compétences nécessaires au suivi évaluation du programme et sait les adapter à d'autres politiques et actions institutionnelles qu'elle a en charge.

### **Résultats quantitatifs attendus**

Nombre d'actions correctement suivies et évaluées.

Nombre de projets portés par la Région Atsinanana hors coopération, suivi et évalué via les mêmes outils.

### **Impacts attendus en fin de projet**

La Région Atsinanana suit et évalue son programme d'actions de coopération et à terme, possède les outils pour suivre et évaluer l'ensemble de ses politiques régionales.

### **Bénéficiaires de l'action**

Région Atsinanana et ses services.

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

L'évaluation de cette action se fera au long cours. De manière régulière entre les coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque comité de pilotage politique tripartite

(probablement au rythme d'un par an). En année 3 une évaluation externe sera mise en place.

## **Thématique sectorielle 2 : Appui institutionnel**

### **Actions 5 à 7 inclus**

#### **ACTION 5 : Définition et mise en œuvre du plan de développement et de la stratégie régionale d'Atsinanana dans le respect des préconisations nationales et internationales**

##### **Objectif de l'action**

Appuyer la Région Atsinanana dans la définition et la mise en œuvre de son plan de développement régional et sa stratégie de gouvernance des projets de développement locaux et des programmes de coopérations décentralisées en matière de :

- développement rural, agricole et piscicole
- développement territorial intégré
- développement du tourisme patrimonial (urbain et rural) et de l'écotourisme
- développement de la formation technique et professionnelle

##### **Description sommaire**

Sous le leadership du Chef de Région, du Secrétaire Général de la Région Atsinanana et du Directeur du Développement Régional (D.D.R.), les Régions françaises appuient la Région Atsinanana à élaborer avec ses partenaires et les acteurs intervenant sur son territoire le document stratégique de gouvernance de ses politiques régionales associant les interventions des coopérations décentralisées.

Pendant le triennal cet outil est élaboré puis mis en place par la Région Atsinanana appuyée par ses partenaires français.

Le mode de gouvernance des projets et des coopérations décentralisées passera par un lien avec les autres coopérations décentralisées de niveau régional intervenant sur le territoire (Région Haute Normandie) mais aussi avec les coopérations décentralisées de niveau communal (Ville du Port, CdC du Bocage d'Athis, Ville se Ste Etienne, Ville de Meylan) et leur partenaires communaux malgaches.

##### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

La démarche de cette action va être construite à travers des échanges de travail entre l'exécutif de la Région Atsinanana, les coordinateurs de la coopération (coordinateurs français et coordinateur d'Atsinanana) et les autres relais des coopérations décentralisées du territoire. Sa mise en place puis en œuvre va être réalisée par la Région Atsinanana appuyée par les Régions françaises. Cette mise en œuvre va passer par une phase de consultation et concertation avec les partenaires de développement reconnus et agissant en Atsinanana. Il s'agira, avec eux, de définir quel type d'activités et d'organisation sont nécessaires pour réussir une gestion la plus équilibrée et la plus efficiente possible des actions de développement en Atsinanana.

##### **Indicateurs de suivi de l'action**

Une stratégie de développement régional de la Région Atsinanana est élaborée par la Région Atsinanana, en partenariat avec les acteurs de son territoire, et déclinée par politiques régionales (développement rural et agricole, développement territorial, développement du tourisme, développement de la formation technique et professionnelle).

##### **Résultats qualitatifs attendus**

La Région Atsinanana organise et gère ses relations avec les partenaires au développement de son territoire et avec ses coopérations décentralisées partenaires ainsi qu'avec les autres coopérations décentralisées de niveau infra régional, dans un cadre global stratégique lui

permettant de piloter correctement la mise en œuvre de ses politiques et d'y associer pleinement et de façon concertée ses coopérations décentralisées.  
Les opérateurs de développement des coopérations décentralisées abandonnent la démarche classique dite « de projets », pour adhérer à l'approche « territoriale » du développement, en étroit partenariat avec la Région Atsinanana et ses Services.

### **Résultats quantitatifs attendus**

Tenue de réunion avec les partenaires au développement  
Production d'un plan stratégique de développement régional

### **Impacts attendus en fin de projet**

La Région Atsinanana dispose d'un cadre stratégique de son développement régional actualisé et associant l'intervention des coopérations décentralisées

La Région Atsinanana est dotée d'un outil de gestion des acteurs du développement co-construit avec eux et le met en œuvre

Les acteurs du développement rendent compte de leurs actions à la Région Atsinanana.

### **Bénéficiaires de l'action**

Région Atsinanana et ses services.

Partenaires et opérateurs du développement.

Indirectement : les autres coopérations décentralisées à Madagascar et le niveau national avec lequel les résultats seront partagés et mutualisés.

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

Action stratégique majeure qui fait l'objet d'un suivi/évaluation continu des co-maîtres d'ouvrage et pour laquelle une évaluation externe sera mise en place en année 3.

L'ACTION 5 se décline en 4 sous-actions correspondant aux politiques régionales appuyées par la coopération des Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes dans le cadre des axes suivants :

### **ACTION 5/1 : Réactualisation et mise en œuvre du plan de développement et de la stratégie régionale d'Atsinanana en matière de développement rural, agricole et piscicole.**

#### **Objectif de l'action**

Appuyer la Région Atsinanana à réactualiser et à mettre en œuvre son Schéma Régional de Développement Agricole et Rural.

#### **Description sommaire**

Sous le leadership du Directeur Régional du Développement Rural et du Directeur du Développement Régional, les Régions Françaises appuient la Région Atsinanana à élaborer sa stratégie de développement agricole avec ses partenaires et les acteurs intervenant sur la question du développement agricole et rural.

Pendant le triennal, cette stratégie est élaborée et mise en œuvre par la Région Atsinanana appuyée par ses partenaires français.

#### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

La Région Atsinanana en partenariat avec les Régions Basse Normandie et Rhône-Alpes et leurs autres partenaires va réactualiser la stratégie existante à travers des échanges et consultations avec les acteurs impliqués dans le développement rural en Atsinanana.

Cette stratégie une fois réactualisée va être mise en œuvre par la Région Atsinanana avec l'appui de les Régions Basse Normandie et Rhône-Alpes.

#### **Indicateurs de suivi de l'action**

Réactualisation du document stratégique de développement agricole d'Atsinanana.

Fréquence des échanges entre Services d'Atsinanana dédiés à ces politiques (développement rural, développement agricole, développement piscicole) et les partenaires des deux Régions Basse Normandie et Rhône-Alpes.

Nombre de participants aux rencontres de réactualisation.

### **Résultats qualitatifs attendus**

Une stratégie opérationnelle co-construite avec les acteurs du développement agricole est réalisée et mise en œuvre.

### **Résultats quantitatifs attendus**

Un document stratégique régional est produit.

### **Impacts attendus en fin de projet**

La Région Atsinanana peut mieux agir sur son développement agricole et rural, elle coordonne, dans le sens de la stratégie définie, l'action des acteurs intervenant dans ce domaine en Atsinanana.

### **Bénéficiaires de l'action**

Région Atsinanana et ses services.

Direction Régionale du Développement Rural.

Acteurs du développement rural et agricole en Atsinanana.

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

Action stratégique majeure qui fait l'objet d'un suivi/évaluation continu des co-maîtres d'ouvrage et pour laquelle une évaluation externe sera mise en place en année 3.

## **ACTION 5/2 : Définition et mise en œuvre du plan de développement et de la stratégie régionale d'Atsinanana en matière de développement territorial intégré.**

### **Objectif de l'action**

Appuyer la Région Atsinanana à définir et mettre en œuvre sa stratégie de développement territorial.

### **Description sommaire**

Sous le leadership du Directeur de l'Administration Générale du Territoire et du Directeur du Développement Régional, les Régions françaises appuient la Région Atsinanana à élaborer avec ses partenaires et acteurs intervenant sur la question sa stratégie de développement territorial.

Pendant le triennal cette stratégie est élaborée et mise en œuvre par la Région Atsinanana appuyée par ses partenaires français.

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

La Région Atsinanana en partenariat avec les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes et ses autres partenaires va définir le contenu de la stratégie de développement de son territoire à travers des échanges et consultations avec les acteurs impliqués dans le développement territorial dont les acteurs nationaux.

Cette stratégie une fois validée va être mise en œuvre par la Région Atsinanana avec l'appui des Régions françaises Basse-Normandie et Rhône-Alpes.

### **Indicateurs de suivi de l'action**

Validation du document stratégique de développement territorial d'Atsinanana.

Fréquence des échanges entre Services d'Atsinanana dédiés à cette politique et les acteurs de la coopération bas-normande et rhônalpine.

Nombre de participants aux rencontres de réactualisation.

### **Résultats qualitatifs attendus**

Une stratégie opérationnelle et co-construite avec les acteurs est réalisée et mise en œuvre.

### **Résultats quantitatifs attendus**

Un document stratégique régional est produit.

### **Impacts attendus en fin de projet**

Région Atsinanana peut mieux agir sur son développement territorial et l'appui aux acteurs publics et privés.

### **Bénéficiaires de l'action**

Région Atsinanana et ses services.  
Acteurs du développement local.

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

Action stratégique majeure qui fait l'objet d'un suivi/évaluation continu des co-maîtres d'ouvrage et pour laquelle une évaluation externe sera mise en place en année 3.

## **ACTION 5/3 : Définition et mise en œuvre du plan de développement et de la stratégie régionale d'Atsinanana en matière de tourisme.**

### **Objectif de l'action**

Appuyer la Région Atsinanana à définir et mettre en œuvre son schéma régional de développement touristique.

### **Description sommaire**

Sous le leadership du Directeur Régional du Tourisme et du Directeur du Développement Régional, la Région Rhône Alpes appuie la Région Atsinanana à élaborer avec ses partenaires et acteurs intervenant sur la question son schéma régional de développement touristique.

Pendant le triennal le schéma est élaboré et mis en œuvre par la Région Atsinanana appuyée par ses partenaires français.

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

La Région Atsinanana, appuyée en cela par la Région Rhône Alpes (notamment sa Mission d'Ingénierie Tourisme Rhône – Alpes - MITRA) et des partenaires rhônalpins spécialisés va définir le contenu de sa stratégie de développement de la formation technique et professionnelle à travers des échanges et consultations avec les acteurs impliqués dans le développement du secteur touristique en Atsinanana.

Cette stratégie une fois validée va être mise en œuvre par la Région Atsinanana avec l'appui des Régions françaises.

La Région Basse Normandie pourra mobiliser en appui le Comité Régional du Tourisme de Normandie.

### **Indicateurs de suivi de l'action**

Validation du schéma régional de développement touristique d'Atsinanana.  
Nombre de participants aux rencontres.

### **Résultats qualitatifs attendus**

Un schéma opérationnel impliquant tous les acteurs du secteur ou leurs représentants est mis en œuvre, avec une déclinaison opérationnelle des actions prioritaires à mettre en œuvre.

### **Résultats quantitatifs attendus**

Un document stratégique est produit à l'échelle régionale et partagée par les acteurs du secteur touristique dans le territoire régional.

### **Impacts attendus en fin de projet**

La Région Atsinanana peut mieux intervenir dans le domaine du tourisme et maîtriser son développement, notamment par un meilleur pilotage des dynamiques portées par les acteurs du tourisme en Atsinanana.

### **Bénéficiaires de l'action**

La Région Atsinanana et ses services.  
Acteurs et opérateurs touristiques.

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

Action stratégique majeure qui fait l'objet d'un suivi/évaluation continu des co-maîtres d'ouvrage et pour laquelle une évaluation externe sera mise en place en année 3.

### **ACTION 5/4 : Définition et mise en œuvre du schéma stratégique régional de développement de la formation technique et professionnelle en matière de :**

- développement rural, agricole et piscicole
- développement territorial intégré
- développement du tourisme patrimonial (urbain et rural) et d'écotourisme
- développement de l'enseignement technique et professionnel

### **Objectif de l'action**

Appuyer la Région Atsinanana à définir et mettre en œuvre une stratégie de développement de la formation technique et professionnelle pluriannuel, compatible au regard du cadre national malgache et des compétences des Régions malgaches en ce domaine

### **Description sommaire**

Sous le leadership du Directeur Régional de la Formation Technique et Professionnelle et du Directeur du Développement Régional, la Région Rhône Alpes et la Région Basse-Normandie appuieront la Région Atsinanana, ses partenaires et les opérateurs régionaux de la formation professionnelle et technique, à élaborer un schéma stratégique régional pluriannuel de développement de la formation technique et professionnelle en Atsinanana.

Ce Schéma pourra s'appuyer sur un diagnostic de l'offre de formation existante réalisée en début d'année 1. Il débouchera sur l'identification de filières de formation techniques et professionnelles à soutenir et développer prioritairement ; en relations avec les professionnels (artisans, entreprises, services publics...).

Pendant le triennal, cette stratégie sera élaborée et mise en œuvre par la Région Atsinanana appuyée par ses partenaires français (Direction Emploi Formation Continue, DERIC, opérateurs rhônalpins et bas-normands spécialisés).

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

La Région Atsinanana en partenariat avec la Région Rhône Alpes, la Région Basse-Normandie et ses autres partenaires réalisera un diagnostic actualisé de l'offre de formation technique et professionnelle et identifiera des perspectives d'évolution du marché de l'emploi en Région Atsinanana. A l'issue de ce diagnostic et au regard de ses priorités, la Région Atsinanana, accompagnée en cela par les Régions Rhône-Alpes et Basse-Normandie, définira le contenu de sa stratégie de développement de la formation technique et professionnelle, à travers des échanges et consultations avec les acteurs impliqués dans le développement régional en Atsinanana.

En cohérence avec les politiques régionales accompagnées dans le cadre de la coopération régionale, un accent particulier sera mis sur les thématiques du développement agricole et piscicole, du développement du tourisme patrimonial rural et urbain, de l'écotourisme et du développement territorial intégré.

Cette stratégie, une fois validée et planifiée, sera mise en œuvre par la Région Atsinanana avec l'appui des Régions Rhône Alpes et Bas-normande et des maîtres d'œuvre délégués.

### **Indicateurs de suivi de l'action**

Validation du schéma stratégique régional de développement de la formation technique et professionnelle d'Atsinanana



Nombre de participants aux rencontres de réactualisation  
Nombre de filières renforcées, développées ou mises en place

### **Résultats qualitatifs attendus**

Une stratégie pilote, opérationnelle et co-construite avec les acteurs de la formation technique et professionnelle est réalisée et mise en œuvre.

### **Résultats quantitatifs attendus**

Un document stratégique est produit par la Région Atsinanana et l'offre de formation technique et professionnelle en Atsinanana est améliorée. Le nombre de jeunes et d'adultes formés augmente.

### **Impacts attendus en fin de projet**

La Région Atsinanana peut mieux agir sur le développement des formations techniques et professionnelles mises en œuvre sur son territoire. Elle coordonne dans le sens de cette stratégie l'action des acteurs intervenant dans ce domaine en Atsinanana. On constate une augmentation de nombre de personnes formées et une élévation du niveau de formation dans les secteurs concernés.

### **Bénéficiaires de l'action**

Région Atsinanana et ses services.  
Direction Régionale de la Formation Technique et Professionnelle. Chambre des Métiers, Chambre du Commerce et de l'industrie, Chambre d'agriculture.  
Acteurs de la formation technique et professionnelle en Atsinanana.  
Elèves, jeunes adultes, professionnels et artisans.

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

Action stratégique majeure qui fait l'objet d'un suivi/évaluation continu des co-maîtres d'ouvrage et pour laquelle une évaluation externe sera mise en place en année 3.

## **ACTION 6 : Définition et mise en œuvre du plan de formation des agents de la Région Atsinanana.**

### **Objectif de l'action**

Aider la Région Atsinanana à définir et mettre en œuvre les besoins en formation de ses cadres et de ses agents.

Cet objectif est transversal à l'ensemble des Régions malgaches, il sera proposé de le mettre en place en lien avec les autres coopérations décentralisées régionales franco-malgaches à chaque fois que cela répondra à la nécessité d'harmoniser et de mutualiser les objectifs et les moyens en la matière.

### **Description sommaire**

Sous le leadership du Secrétaire Général de la Région Atsinanana, les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes appuient la Région Atsinanana dans l'élaboration de son plan de formation des fonctionnaires territoriaux, en lien avec partenaires et acteurs parties prenantes de la question (Ministères malgaches concernés et ENAM, CNFPT, Association des Régions Françaises - ARF, Association des 22 Régions Malgaches – A22RM) Un diagnostic de ses compétences et des besoins en formation de ses cadres est établi, un programme de formations est ensuite proposé puis engagé.

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

Sous le leadership du Secrétaire Général de la Région Atsinanana, les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes appuient la Région Atsinanana dans l'élaboration de son plan de formation des fonctionnaires territoriaux, en lien avec partenaires et acteurs parties prenantes de la question (Ministères malgaches concernés et ENAM, CNFPT, Association des Régions Françaises - ARF, Association des 22 Régions Malgaches – A22RM) Un

diagnostic de ses compétences et des besoins en formation de ses cadres est établi, un programme de formations est ensuite proposé puis engagé.

### **Indicateurs de suivi de l'action**

Réalisation d'un diagnostic des compétences de la Région

Identification des besoins des agents

Réalisation des formations

Participation des partenaires malgaches et des partenaires techniques et financier impliqués dans la formation des cadres des collectivités locales à ces actions de formation.

### **Résultats qualitatifs attendus**

Les cadres de la Région Atsinanana maîtrisent et appliquent de nouvelles techniques de travail et de gestion du développement.

### **Résultats quantitatifs attendus**

Plusieurs agents de la Région Atsinanana et des services déconcentrés dépendant de la Région ont suivi des formations promues par la coopération.

Une amélioration des pratiques et des résultats est quantifiable.

### **Impacts attendus en fin de projet**

Les agents de la Région Atsinanana ont bénéficié de formations en adéquation avec leurs besoins et les résultats de leur travail s'améliorent.

### **Bénéficiaires de l'action**

La Région Atsinanana et ses services déconcentrés de niveau régional.

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

Action stratégique majeure qui fait l'objet d'un suivi/évaluation continu des co-maîtres d'ouvrage et pour laquelle une évaluation externe sera mise en place en année 3.

## **ACTION 7 : Accompagnement de la Région Atsinanana dans la mise en place d'un Dispositif Régional d'Appui aux Communes**

### **Objectif de l'action**

En lien avec les actions mises en œuvre par le Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire (MDAT), la Région Atsinanana est accompagnée dans la mise en place d'un Dispositif Régional d'Appui aux Communes lui permettant de coordonner et de suivre le développement et le renforcement des compétences des communes.

### **Description sommaire**

Le MDAT travaille avec ses partenaires sur le développement de l'appui aux communes à Madagascar.

La Région, en tant que collectivité et acteur institutionnel chargé du développement territorial et de la coordination de l'action nationale sur son territoire a pour mission de servir de relais et de coordinateur des actions mises en œuvre.

Afin de permettre à la Région de jouer efficacement ce rôle d'interface et de relais entre les projets nationaux et les actions locales, la Région Atsinanana veut développer son service d'appui aux communes et souhaite, pour ce faire, bénéficier de l'expérience et de l'expertise des Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes dans ce domaine.

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

Les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes vont aider la Région Atsinanana à développer, organiser et former le service d'appui aux communes de la Région Atsinanana. Cet appui se fera dans une logique :

- 1) de réponse aux objectifs de développement que la Région aura défini dans sa stratégie de développement territorial

- 2) de lien et de synergie avec les actions mises en œuvre par le MDAT et ses partenaires du développement œuvrant dans la décentralisation et le développement communal (notamment le programme européen ACORS).

Les coopérations décentralisées françaises de niveau communal (Commune de Meylan et Commune du Port, CdC du Bocage d'Athis) seront consultées et impliquées dans le développement de ce service.

#### **Indicateurs de suivi de l'action**

Un service ou dispositif d'appui aux communes de la région est mis en place au sein de la Région Atsinanana.

Des synergies nombreuses sont établies avec le programme européen ACORS et les coopérations décentralisées infra-régionales.

#### **Résultats qualitatifs attendus**

Le dispositif d'appui aux communes de la Région Atsinanana possède les outils techniques et méthodologiques pour appuyer le développement et l'organisation des communes en lien avec les projets nationaux et la stratégie de développement régionale.

#### **Impacts attendus en fin de projet**

La Région possède un outil performant capable d'appuyer les communes de la Région. Les déclinaisons stratégiques du développement communal entre l'Etat, la Région et les Communes sont cohérentes et interactives, les résultats au niveau communal nourrissent la réflexion et la stratégie aux niveaux régional et national.

#### **Bénéficiaires de l'action**

Région Atsinanana.

Communes de la Région.

MDAT

#### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

L'évaluation de cette action se fera au long cours. De manière régulière entre les coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque comité de pilotage politique tripartite (probablement au rythme d'un par an). En année 3 une évaluation externe sera mise en place.

### **Thématique sectorielle 3 : Appui à la politique de développement rural, agricole et piscicole**

#### **Actions 8 à 12 inclus**

|   |
|---|
| L'ensemble de ces actions s'inscrit en déclinaison de la stratégie régionale de développement rural, agricole et piscicole, stratégie définie par la Région Atsinanana avec l'appui des Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes. |
|---|

#### **ACTION 8 : Accroissement de la production et de la diversité piscicole en Atsinanana.**

##### **Objectif de l'action**

Augmenter durablement la production halieutique continentale d'Atsinanana

##### **Description sommaire**

Cette troisième phase se situe dans la continuation du diagnostic réalisé en 2008 / 2009 et l'initiation des premières activités en 2009 / 2010. Planifié sur 36 mois, ce projet prévoit la réalisation d'objectifs ambitieux dans le domaine de la production halieutique de la Région Atsinanana.

Cette troisième phase conserve les 3 axes d'intervention des phases précédentes :

- La production piscicole semi intensive en étangs (carpes et Tilapia)
- La gestion durable des ressources halieutiques et la conservation de la biodiversité
- La formation professionnelle dans le domaine de l'aquaculture

La formation technique, la sensibilisation, le renforcement des organisations et la recherche / action sont des activités transversales communes aux deux premiers axes d'intervention.

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

Ces activités seront mises en œuvre par trois techniciens permanents de l'APDRA basés à Toamasina (Deux techniciens piscicoles et 1 technicien environnementaliste). Ils collaboreront étroitement avec l'équipe de la DRDR / SRPRH qui bénéficie d'un appui logistique. Les autres partenaires locaux sont l'ONG CITE pour la formation technique, l'ONG MFG et GRENE pour les activités environnementales.

Souhaitant être en lien et suivre les orientations de développement impulsées par le Ministère de l'élevage mises en œuvre à travers le Projet de Promotions du Revenu Rural (PPRR), l'APDRA développera cette action en lien avec le PPRR.

### **Indicateurs de suivi de l'action**

**Pour le résultat 1 :** La production piscicole en étang de la Région s'accroît durablement

- Au moins 200 producteurs en étang bénéficient de formation et d'appui conseil dans le domaine de la pisciculture semi intensive.
- 80 % d'entre eux augmente leur production d'au moins 20 %
- Au moins 5 étangs barrage sont réalisés par les producteurs

**Pour le résultat 2 :** La biodiversité halieutique de la Région Atsinanana est conservée et valorisée grâce à la mobilisation des acteurs locaux

- Au moins 20 villages de pêcheurs sur le canal des Pangalanes font l'objet de sensibilisation sur la gestion durable des ressources halieutiques.
- Au moins 10 communautés de pêcheurs adoptent des mesures concrètes pour mieux gérer les ressources halieutiques du canal.
- Au moins 3 producteurs privés maîtrisent la reproduction d'au moins deux espèces endémiques.
- Au moins 5 essais de repoissonnement d'espèces endémiques sont effectués auprès des communautés de pêcheurs.

**Pour le résultat 3 :** Les organismes de formation en développement rural de la Région proposent des modules de qualité en aquaculture

- L'Université de Tamatave (GRENE) propose un module de formation en pisciculture semi intensive
- Les MFR et le Campus paysan intègrent la pisciculture semi intensive dans leur cursus de formation professionnelle.
- L'APDRA, grâce à son réseaux de partenaires au Sud, facilite les initiatives de coopération Sud Sud.

### **Résultats qualitatifs attendus**

La biodiversité halieutique de la Région Atsinanana est conservée et valorisée

Les organismes de formation en développement rural de la Région proposent des modules de qualité en aquaculture

### **Résultats quantitatifs attendus**

La production piscicole en étang de la Région s'accroît durablement

### **Impacts attendus en fin de projet**

La pisciculture continentale en Atsinanana se développe de façon durable en tenant donc compte des particularisme socio-climatiques locaux, en lien avec les services étatiques

locaux et les acteurs privés et organisationnels et en préservant et valorisant les espèces locales.

### **Bénéficiaires de l'action**

Région Atsinanana et ses services.

Service Régional de la Pêche et de la Ressource Halieutique.

Entrepreneurs locaux.

Organismes locaux de formation.

Population rurales

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

L'évaluation de cette action se fera au long cours. De manière régulière entre les coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque comité de pilotage politique tripartite (probablement au rythme d'un par an). En année 3 une évaluation externe sera mise en place.

## **ACTION 9 : Appui au développement de la formation agricole initiale et continue**

### **Objectif de l'action**

Accompagner la structuration et le développement de la formation agricole en Atsinanana à travers le développement d'un centre de formation pour techniciens animateurs ruraux et l'accroissement du nombre des Maisons Familiales Rurales en Atsinanana.

### **Description sommaire**

Profitant de la dynamique existante autour de la formation agricole de base, un levier important est apparu pour la structuration du développement agricole et rural de la Région : le besoin de techniciens de terrain capables d'accompagner les agriculteurs. L'enseignement agricole à Madagascar permet la formation d'ingénieurs agricoles compétents. Bon nombre d'entre eux travaillent pour des ONG, des programmes, la plupart sur les principaux centres urbains du pays. Les EASTA forment de futurs agriculteurs (recrutement à la fin du collège). Tous les partenaires constatent le manque de technicien de terrain, vulgarisateur, vivant au plus près des familles de paysans. Ce constat a été partagé par les responsables de la Région Atsinanana qui a souhaité créer un nouveau Centre de formation. Cela va déboucher en mars 2010 sur l'ouverture prochaine, à Tamatave, près de l'EASTA (lycée agricole), d'un **Centre de formation de Techniciens / Animateurs ruraux**. Les personnes entrant en formation doivent être déjà salarié d'une Organisation Paysanne, d'une ONG, d'une MFR ou de toute école de formation agricole. Ce sont donc des personnes repérées par le territoire pour leurs compétences de base, leur sens du contact, leur envie de voir se développer le milieu rural. La formation par alternance sur 18 mois permettra des temps de travail au sein de la structure employeur (4 semaines) et des temps au Centre de formation (4 semaines). Les contenus de formation sont à la fois techniques, économiques et généraux. Ils sont communs aux futurs techniciens et formateurs car leur travail de terrain sera ensuite très similaire : prise en compte des réalités de terrain vulgarisation des techniques... Les processus de formation du Centre leur permettront d'acquérir les compétences pédagogiques nécessaires face à un public de jeunes ruraux ou un public de paysans : prise en compte du vécu par les études d'alternance, échanges de pratiques, mise en commun, étude d'une production, d'un territoire... Un descriptif de la formation et de l'organisation du Centre est d'ores et déjà disponible.

Au-delà de son rôle de formation, le Centre peut être un lieu ressource, un lieu d'échanges pour l'ensemble des acteurs agricoles et ruraux de la Région.

Le type de formation mise en œuvre par les MFR à Madagascar depuis 2002 est nouveau par sa pédagogie, l'alternance, mais aussi par l'organisation même de ces établissements de formation où parents et professionnels sont associés. Réunis au sein d'une association, ce groupe d'acteurs locaux portent le projet de la MFR, en sont les relais dans le territoire, en définissent les orientations, sont responsables faces aux autorités de la bonne marche de la MFR. Ils sont accompagnés pour cela par une équipe de permanents (directeur, moniteurs, maîtresse de maison) chargée de mettre en œuvre une formation générale et

professionnelle. Celle-ci s'acquiert en alternance, une partie sur « l'exploitation » familiale, une partie à la MFR. Observer, comparer, comprendre, mettre en pratique sont quelques uns des axes de cette pédagogie. Le pari est aussi de provoquer un dialogue entre les générations, entre le père et la mère renouvelant des gestes ancestraux et un jeune découvrant de nouvelles techniques, proposant des changements. De ce dialogue, de cette sereine confrontation des générations naît souvent des changements durables, car co-construits et non imposés.

Le principe MFR est donc complémentaire aux offres de formations déjà existantes et bénéficie pour son développement de liens étroits avec le MAEP.

Dans son projet de développement rural, la Région Atsinanana souhaité développer ce type de formation sur son territoire.

Un des objectifs de cette action est donc de **faire connaître le principe des MFR, d'accompagner les projets, de soutenir le fonctionnement des MFR.**

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

En concertation avec la Région d'Atsinanana, les représentants du Ministère de l'Agriculture en Région, les représentants des Organisations Paysannes, le Conseil Régional de Basse Normandie et l'Union Nationale des MFR à Madagascar mais, aussi, en lien avec l'ensemble des autres acteurs de la formation agricole en Atsinanana, les actions suivantes seront mises en œuvre :

- **Formation des Techniciens Animateurs Ruraux en partenariat avec les OP et ONG locales**
- **Connaissance de l'agriculture malgache dans son ensemble. L'accueil d'apprenants d'autres régions y participera.**
- **Etudes réalisés par les apprenants sur la région à la demande des OP ou des autorités (production particulière, mode de commercialisation, organisation locale...)**

Ces trois activités sont constitutives du Centre (voir dossier spécifique au Centre)

- **Faire du Centre un lieu d'accueil, d'échange et de ressources pour tous les acteurs agricoles et ruraux.**

Accueil de réunions, de séminaires, Organisation par le Centre d'une rencontre multipartenaires autour des questions agricoles régionales.

- **Information sur l'existence des MFR et leur fonctionnement ;**

Repérage des Organisations Paysannes

Communication commune Région – MFR sur la stratégie de développement agricole et l'opportunité de créer une MFR

Information à disposition dans les lieux publics

- **Accompagnement aux porteurs de projet ;**

Recherche concertée de locaux pour l'installation de la MFR

Evaluation des besoins d'investissement et recherche des fonds

Accompagnement des responsables par un des permanents de l'Union des MFR de Madagascar

- **Intégration des nouvelles MFR au réseau national, reconnaissance du MAEP et prise en compte par celles-ci des priorités régionales en matière de production agricole et d'écoulement des produits ;**

Avis des autorités régionales sur la reconnaissance de la MFR par le Ministère.

Information de la part des autorités régionales sur les axes stratégiques de développement

Participation aux réunions de concertation régionale sur le développement agricole et rural

Travail avec les partenaires locaux ou les organisations impliquées dans la coopération décentralisée pour répondre aux objectifs

### **Résultats qualitatifs attendus**

Le Centre doit être repéré comme un lieu de rencontre et de ressources pour les acteurs locaux d'Atsinanana.

La formation agricole en Atsinanana se développe.

### **Résultats quantitatifs attendus**

A l'issue de ces trois années le Centre est en fonctionnement régulier et accueille **deux promotions par an d'environ vingt-cinq futurs Techniciens animateurs Ruraux**.

**Quatre MFR** sur la Région doivent être en fonctionnement à l'issue du programme.

### **Impacts attendus en fin de projet**

La formation agricole en Atsinanana se développe de façon durable en lien avec les parents d'élèves et en lien avec l'ensemble des partenaires locaux et, surtout, en lien très étroit avec le Ministère de l'Agriculture et sa Direction Régionale. Des référentiels de formation de niveau 4 et 5 sont validés au niveau national, des formations qualifiantes puis diplômantes sont ouvertes et reconnues nationalement. L'enseignement public en est bénéficiaire à travers l'EASTA de Tamatave.

### **Bénéficiaires de l'action**

Région Atsinanana et ses services.

Entrepreneurs et producteurs locaux et opérateurs locaux de la formation agricole.

Etablissement public d'enseignement agricole.

Paysans

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

L'évaluation de cette action se fera au long cours. De manière régulière entre les coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque comité de pilotage politique tripartite (probablement au rythme d'un par an). En année 3 une évaluation externe sera mise en place.

## **ACTION 10 : Appui à la Création et au développement de marchés solidaires et équitables pour les petits producteurs de fruits, de sucres et d'épices de la région Atsinanana**

### **Objectif de l'action**

Accès durable à des marchés plus rémunérateurs et dans des conditions sociales, économiques et environnementales durables afin de contribuer à améliorer et sécuriser les revenus des producteurs

### **Description sommaire**

Depuis 2006, l'Association ManaoDE propose un accompagnement de proximité à des Organisations de Producteurs (OP) de la Région Atsinanana à travers la mise en œuvre du programme ManaoDE.CE « Développement et création de marchés de commerce équitable et solidaires pour les petits producteurs de fruits, de sucre et d'épices ».

OS1 : Identifier, créer et développer des segments de marchés rémunérateurs ;  
Pour que les producteurs aient la pleine maîtrise de leur produit et améliorer ainsi leur position de négociation vis-à-vis de leurs partenaires habituels (intermédiaires).

OS2 : Promouvoir et appuyer la commercialisation équitable des produits ;  
Pour améliorer les revenus des producteurs et apporter une plus grande valeur ajoutée à leur produit.

OS3 : Sécuriser et pérenniser la situation sociale et économique des producteurs ;  
Favoriser la diversification des sources de revenus en développant des Activités Génératrices de Revenus (A.G.R.) pérennes qui valorisent les ressources locales, favoriser l'apprentissage des jeunes, adultes et la scolarisation des Enfants.

Afin de garantir la pérennisation des actions déjà engagées, l'association a initié en 2009 la création d'une coopérative malgache dont la vocation principale est de « faciliter l'accès aux marchés » des organisations partenaires (relation contractuelle avec les OP).

Cette Coopérative a vocation à développer et organiser la vente locale et sous régionale des produits agricoles et artisanaux de ses membres (par la création de points de vente sur les principaux marchés de la ville, par ex.). Des niches de marchés à l'export ont également pu être identifiées, ce qui aujourd'hui la Coopérative à s'inscrire dans une démarche labellisée en commerce équitable et en agriculture biologique.

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

Ces activités seront mises en œuvre par quatre techniciens permanents de ManaoDE basés à Toamasina (1 technicien agricole, 1 ingénieur agroalimentaire, 1 économiste, 1 animateur). Ils collaboreront étroitement avec l'équipe de la DRDR et d'autres partenaires locaux : CITE, PPRR, CTHT, RTM. Les activités seront organisées autour de 4 axes :

- Accompagnement technique (choix des itinéraires agricoles par ex.) et socio organisationnel de la Coopérative partenaire (PAACO)<sup>2</sup>
- Mise aux normes des unités de production (extension et amélioration d'une unité de transformation de canne à sucre) / démarche qualité
- Commercialisation des produits (marketing, élaboration de cahier des charges, etc.)
- Pérennisation des actions (articulation avec le tourisme solidaire, etc.)

### **Résultats qualitatifs attendus**

- Autonomie de la Coopérative PAACO
- Renforcement de capacités de production et de gestion des OP membres de PAACO

### **Résultats quantitatifs attendus**

- Aménagement de points de vente dans les principaux marchés de la ville de Tamatave (au moins 5)
- Contractualisation avec des opérateurs économiques locaux et internationaux

### **Impacts attendus en fin de projet**

- Amélioration des revenus des producteurs
- Valorisation des produits agricoles et artisanaux de la Région Atsinanana

### **Bénéficiaires de l'action**

Bénéficiaires directs :

Coopérative PAACO et ses membres (18 OP soit environ 500 familles)

Bénéficiaires finaux :

Familles rurales de la Région Atsinanana ;

Consommateurs locaux, nationaux et internationaux (Rhône- alpins, Bas Normands, Haut-Normands)

Opérateurs économiques nationaux et internationaux.

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

L'évaluation de cette action se fera au long cours. De manière régulière entre les coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque comité de pilotage politique tripartite (probablement au rythme d'un par an). En année 3 une évaluation externe sera mise en place.

## **ACTION 11 : Appui au développement des filières maraîchage et élevage à cycle court pour les marchés locaux de la Région Atsinanana**

### **Objectif de l'action**

Améliorer l'accès et la qualité des produits locaux d'origine animale et végétale dans les marchés de la Région Atsinanana

---

<sup>2</sup> Produits Agricoles et Artisanaux de la Côte Orientale



### **Description sommaire**

Les échanges entre l'opérateur Agronomes Vétérinaires Sans Frontières (A.V.S.F.) et les autorités de la Région Atsinanana ont permis d'entendre la volonté de la Région d'appuyer le développement de l'agriculture vivrière, destinée au marché régional. A.V.S.F. est présent dans la zone pour l'appui aux filières de rente. L'expérience consolidée d'A.V.S.F. dans le domaine de l'élevage et de la santé animal, constitue une opportunité pour répondre aux attentes de la Région Atsinanana.

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

La première année sera consacrée aux études de base et aux formations des producteurs. En année 2 il est prévu de renforcer les formations techniques et d'appuyer les organisations de producteurs à la commercialisation des produits, tout en faisant émerger des ressources humaines capables à moyen terme de se professionnaliser dans l'appui à la commercialisation des produits des organisations paysannes.

Les actions de formation des producteurs locaux se feront en étroite collaboration avec le dispositif soutenu par la Région Basse-Normandie auprès de l'EASTA et de l'intervention des M.F.R.

L'appui organisationnel se poursuivra en année 3 accompagnée d'une phase de capitalisation de l'expérience. Les organisations paysannes seront appuyées à encadrer le technicien qu'ils prendront progressivement en charge.

### **Résultats qualitatifs attendus**

- Un référentiel méthodologique sur l'expérience du projet est élaboré et diffusé

### **Résultats quantitatifs attendus**

- Les petits producteurs ruraux et leurs organisations améliorent la production et la vente des produits maraîchers
- Les petits producteurs ruraux et leurs organisations augmentent la production d'élevage à cycle court et la valeur ajoutée des produits

### **Impacts attendus en fin de projet**

- Amélioration des revenus des producteurs
- Développement de l'offre de produits agricoles

### **Bénéficiaires de l'action**

Bénéficiaires directs de l'appui technique et matériel pour le développement de productions à cycle court : environ 1 000 ménages

Bénéficiaires indirects de la création d'un service de proximité de santé animale : environ 5 000 ménages

Bénéficiaires indirects : consommateurs urbains ayant accès à des produits de qualité et à des prix compétitifs

Organisations paysannes bénéficiaires de l'appui pour la transformation et le conditionnement des produits agricoles et de l'élevage : 10 organisations

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

L'évaluation de cette action se fera au long cours. De manière régulière entre les coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque comité de pilotage politique tripartite (probablement au rythme d'un par an). En année 3 une évaluation externe sera mise en place.

## **Thématique sectorielle 4 : Appui à la politique de développement territorial intégré**

## Action 12

Cette action s'inscrit en déclinaison de la stratégie régionale de développement territorial intégré, stratégie définie par la Région Atsinanana avec l'appui des Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes.

### **ACTION 12: Appropriation et adaptation du concept des PNR français dans le cadre du projet de développement territorial intégré**

#### **Objectif de l'action**

Organiser les conditions d'un transfert du concept des PNR français adapté auprès des autorités Malgaches et des partenaires institutionnels de la région Atsinanana.

#### **Description sommaire**

Le concept des PNR correspond à une démarche de développement local s'appuyant sur le patrimoine reconnu et partagé d'un territoire. Il associe l'ensemble des acteurs autour d'un projet qui « fait sens » (société civile, associations, famille, collectivités locales et territoriales) de la phase initiale jusqu'à sa mise en œuvre, portée par les élus locaux.

Ce type d'outil constitue un moteur de développement, il présente aussi une manière de développer la gouvernance locale participative.

Le projet propose aux autorités régionales et aux partenaires institutionnels de la région d'Atsinanana un processus d'appropriation du concept des PNR s'appuyant sur la mobilisation du laboratoire pluridisciplinaire de l'université de Tamatave.

La connaissance acquise par le laboratoire sur le concept abondera les réflexions mises en débat au niveau institutionnel puis avec la société civile. L'université constitue donc un des moteurs du mécanisme d'appropriation sans être le lieu de décision des modalités de mise en œuvre éventuelle du concept.

#### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

Le déroulement des actions repose sur la mobilisation d'un laboratoire universitaire et des enseignants sur le concept des PNR et l'identification d'un étudiant engagé dans un cursus universitaire de long terme.

L'association des autorités politique et administratives locales et la sensibilisation des acteurs de la société civile au concept doit être prévue en parallèle.

La mise en œuvre du programme triennal oct 2010 - oct 2013 passe d'abord en 2010, par la réalisation des actions en cours : élaboration du programme de recherche du labo, identification des besoins, organisation technique et administrative, identification de l'étudiant chercheur et formation des enseignants.

#### **Indicateurs de suivi de l'action**

Nombre de réunions de sensibilisation, de missions

Catégories de partenaires visés

Nombre de rapports/mémoires produits

#### **Résultats qualitatifs attendus**

Etape 1 : production d'un mémoire sur le concept des PNR adapté au terrain malgache

Etape 2 : production d'un mémoire sur les modalités de transfert

Etape 2 : production d'un mémoire sur l'animation d'un processus de développement durable territorial

Elaboration d'un outil d'aide à la décision pour la création d'une démarche de « type » PNR à l'intention des autorités.

#### **Impacts attendus en fin de projet**

Région Atsinanana possède dans l'université de Tamatave un opérateur pertinent et compétent pour l'appuyer, avec la Région Basse Normandie, dans la mise en œuvre d'un projet de développement territorial intégré.

L'ensemble des acteurs d'un périmètre géographique identifié sur une base commune et partagé, se rassemble autour d'un projet de territoire qui « fait sens » pour eux.

### **Bénéficiaires de l'action**

Autorités locales,

Acteurs société civile,

Autres publics : entrepreneurs, producteurs, agriculteurs, familles....

Université de Tamatave, UFR de secteur et laboratoire pluridisciplinaire

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

L'évaluation de cette action se fera au long cours. De manière régulière entre les coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque comité de pilotage politique tripartite (probablement au rythme d'un par an). En année 3 une évaluation externe sera mise en place.

## **Thématique sectorielle 5 : Appui à la politique de développement du tourisme patrimonial (rural et urbain) et de l'écotourisme**

### **Actions 13 à 15 inclus**

L'ensemble de ces actions s'inscrit en déclinaison de la stratégie régionale de développement du tourisme, stratégie définie par la Région Atsinanana avec l'appui des Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes.

### **ACTION 13 : Appui à l'inventaire du patrimoine du XXème siècle de la Région Atsinanana et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave.**

#### **Objectif de l'action**

Dans le cadre de son projet de développement touristique, aider la Région Atsinanana à identifier et promouvoir le patrimoine du XXème siècle de la Région et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave.

#### **Description sommaire**

Le tourisme en Atsinanana, malgré ses potentialités urbaines et culturelles, est quasiment exclusivement orienté vers le tourisme balnéaire (Foulpointe) et environnemental (Canal des Pangalanes). Cela réduit l'impact de cette activité sur la ville de Tamatave, chef lieu de la Région et dotée d'opportunités sous exploitées et méconnues de tourisme urbain et architectural. En effet, le patrimoine bâti et historique créole qui marque fortement l'urbanisme de Tamatave et de sa région représente une richesse touristique que la Région Atsinanana souhaite valoriser.

Ce tourisme urbain est d'autant plus pertinent que la ville de Tamatave possède les infrastructures d'accueil et de services adéquats et qu'elle possède un patrimoine bâti important et de grande qualité (Architecture art nouveau et créole).

Sous le leadership du Directeur Régional du Tourisme et du Directeur du Développement Régional, et en partenariat avec la Commune de Tamatave et la Commune du Port, les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes appuient la Région Atsinanana à identifier le patrimoine du XXème siècle de la Région et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave, à formaliser ses opportunités de valorisation touristique, à sensibiliser les acteurs du développement d'Atsinanana sur la valeur de ce patrimoine et à mettre en œuvre un plan de mise en valeur et de promotion touristique et culturel de celui-ci.

#### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

La Région Atsinanana en partenariat avec les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes va mettre en oeuvre cette action visant à favoriser le développement touristique en Atsinanana à travers la valorisation de son patrimoine du XXème siècle. Cette action va se dérouler en trois étapes :

### Etape 1 : Identification et inventaire du patrimoine remarquable

La Région Atsinanana, en relation avec la Commune de Tamatave appuyée par la Commune du Port de la Réunion, organisera l'identification et l'inventaire du patrimoine du XXème siècle de la Région et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave. Il sera réalisé un inventaire opérationnel avec l'appui des services de l'inventaire du patrimoine de Basse-Normandie et Rhône-Alpes, qui se déplaceront en mission d'étude. Cette identification s'appuiera sur un réseau d'acteurs comprenant la Direction Régionale du Tourisme, les communes environnantes pouvant posséder des patrimoines remarquables, l'office du tourisme de Tamatave, l'association des amis du vieux Tamatave, le CRECET de Basse-Normandie, l'Association des villes d'Art et d'Histoire, l'Université de Lyon 2, des personnes ressources. Un diagnostic, des préconisations et une publication viendront clôturer cette action.

### Etape 2 : valorisation du patrimoine du XXème siècle de la communauté urbaine de Tamatave

S'appuyant sur l'identification du patrimoine remarquable et sur l'inventaire réalisé en étape 1, une action de communication, de sensibilisation et de promotion va être réalisée. Cette action se réalisera en deux temps :

**La réalisation d'une exposition de photos du vieux Tamatave prises par des photographes de Normandie et d'Atsinanana pendant la phase d'inventaire.** Dans un objectif de sensibilisation, ces photos seront exposées en direction des habitants de Tamatave, au sein de l'Alliance Française de Tamatave, au Palais de Région Atsinanana, mais aussi dans d'autres structures publiques à identifier à Madagascar et en France.

L'Alliance Française de Tamatave est un partenaire important de cette action dans la mesure où elle va faciliter l'exposition des photos et va mettre sa communication au service du projet. Elle va aussi permettre l'accueil d'ateliers de renforcement de compétences des photographes d'Atsinanana par le photographe normand.

**La production d'un guide et d'un plan touristiques, l'organisation de visites** du vieux Tamatave à destination d'acteurs publics et privés d'Atsinanana (élus et fonctionnaires territoriaux, médias, établissements scolaires, agences de voyage, hôtels, touristes, ...). Cette action sera réalisée en partenariat avec l'Association des amis du vieux Tamatave et l'office de tourisme de Tamatave.

### Etape 3 : Plan de mise en valeur et d'aménagement touristique du patrimoine du XXème siècle de Tamatave et de la région Atsinanana par la production d'une signalétique adaptée :

Ce plan de mise en valeur par la production d'une signalétique adaptée sera réalisé par la Région Atsinanana et la commune de Tamatave appuyée par son partenaire français et par la coopération régionale Rhône-Alpes et Basse-Normandie.

Ainsi la ville du Port à la Réunion s'impliquera dans cette action au titre de sa coopération décentralisée et de son programme d'appui au plan d'urbanisme de Tamatave.

#### **Indicateurs de suivi de l'action**

Formalisation des intérêts historiques, culturels et touristiques du patrimoine colonial et créole de Tamatave et de sa Région.

Réalisation et utilisation d'une banque d'image sur le patrimoine bâti.

Réalisation d'un plan de mise en valeur du patrimoine bâti par une signalétique adaptée

Mise en œuvre de la signalétique.

#### **Résultats qualitatifs attendus**

Le patrimoine bâti de Tamatave et de ses environs est reconnu, inventorié et mis en valeur

#### **Résultats quantitatifs attendus**

Des outils de promotion et d'animation du patrimoine remarquable sont réalisés ou réactualisés.

Des aménagements de promotion et de mise en valeur de ce patrimoine sont réalisés.

#### **Impacts attendus en fin de projet**

La Région Atsinanana et son partenaire la Commune de Tamatave ont menées ensemble un projet de développement touristique et culturel basé sur l'identification et la promotion de ressources locales.

### **Bénéficiaires de l'action**

Région Atsinanana et ses services.

Commune de Tamatave.

Acteurs touristiques et culturels de Tamatave et d'Atsinanana

Les habitants de Tamatave et plus largement la population locale dans la réappropriation de son patrimoine.

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

L'évaluation de cette action se fera au long cours. De manière régulière entre les coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque comité de pilotage politique tripartite (probablement au rythme d'un par an). En année 3 une évaluation externe sera mise en place.

## **ACTION 14 : Appui au développement éco-touristique sur le canal des Pangalanes**

### **Objectif de l'action**

Cette action, qui répond à une sollicitation de la Région Atsinanana auprès de la Région Rhône-Alpes pour que celle-ci accompagne le développement touristique du canal en même temps que sa sauvegarde naturelle, entend appuyer la Direction Régionale de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (DREFT) dans la mise en place d'un circuit éco-touristique le long du canal.

### **Description sommaire**

L'action est engagée depuis deux années et deux sites sont dès à présent financés et en cours de réalisation. Les sites ont été identifiés par une structure rhônalpine spécialisée dans le secteur du tourisme durable, l'ONG iséroise Tétraktys en étroite concertation avec la Région Atsinanana, la Direction Régionale de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (DREFT) et l'Office régional du Tourisme.

Un travail de finalisation des sites est programmé, les investissements étant autofinancés par la Région Rhône-Alpes.

L'enjeu de cette phase triennale est la mise en œuvre d'une action globale sur la sous-thématique «Appui au développement éco-touristique sur le canal des Pangalanes », association l'ensemble des acteurs de la filière Tourisme, que sont les villageois, les opérateurs privés (logeurs, loueurs de bateaux, guides touristiques, restaurateurs...), l'Office régional du Tourisme, l'Université et la DREFT.

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

Le programme triennal permettra d'aborder l'appui au développement touristique du canal des Pangalanes par quatre sous-actions distinctes mais complémentaires, qui seront toutes pilotées dans un cadre de concertation présidé par le Directeur du Tourisme et de l'Environnement, cadre d'ores et déjà en place. Ces sous-actions sont :

1. la finalisation des sites de restauration et d'hébergement dans trois villages au bord de l'eau, villages déjà identifiés et intégrés à la démarche : opérateur Tétraktys en appui à la Direction Régionale de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (DREFT)
2. l'accompagnement des opérateurs touristiques pour qu'une offre de transport par pirogue sur le canal soit proposée aux touristes à coût réduit et empreinte écologique faible : opérateur Tétraktys en appui à l'Office régional du Tourisme
3. une action de préservation et reboisement de la forêt littorale de Vohibola, située dans un village où se trouve un site éco-touristique en cours d'aménagement par l'ONG Tétraktys : opérateur l'ONG « L'homme et l'environnement » basée à Tamatave, en appui à la Direction Régionale de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (DREFT)

4. une action de renforcement de la promotion de la destination : opérateur l'Office régional du Tourisme appuyé un office du tourisme en cours d'identification en Rhône-Alpes et/ou en Basse-Normandie.

#### **Indicateurs de suivi de l'action**

Nombre de sites achevés et intégrés dans un circuit éco-touristique dédié au canal des Pangalanes

Nombre de formation de guides réalisées et nombre de guides formés

Nombres d'arbres replantés dans la forêt littorale de Vohibola

Nombre de réunions avec les opérateurs privés pour mettre au point un plan de promotion de la destination

Nombre d'opérateurs privés engagés dans une démarche de mutualisation de l'offre « Pirogues sur le canal ».

#### **Résultats qualitatifs attendus**

Sous le pilotage de la DREFT, l'offre éco-touristique sur le Canal est améliorée, sa promotion est renforcée et un développement durable (économique, environnement et social) des villages du canal est constaté.

#### **Résultats quantitatifs attendus**

3 sites éco-touristiques sont réalisés et actifs

2 opérateurs privés loueurs de pirogues ont adhéré à une démarche de mutualisation de l'offre « Pirogue sur le canal »

10000 arbres à partir d'espèces natives de la forêt littorale Est Seront replantés ainsi que 1000 arbres aromatiques.

#### **Impacts attendus en fin de projet**

Une dynamique de développement durable des villages situés le long du canal des Pangalanes est initiée.

#### **Bénéficiaires de l'action**

Les opérateurs privés du tourisme et l'Office régional de Tourisme

Les villageois des sites concernés

#### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

L'évaluation de cette action se fera au long cours. De manière régulière entre les coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque comité de pilotage politique tripartite (probablement au rythme d'un par an). En année 3 une évaluation externe sera mise en place.

### **ACTION 15 : Appui au développement d'une filière de formation initiale et continue aux métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme au sein de l'Université de Tamatave**

#### **Objectif de l'action**

L'objectif de l'action est le renforcement de l'offre de formation initiale et continue de l'Université de Tamatave dans le secteur du tourisme, et plus particulièrement sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que de la promotion touristique.

#### **Description sommaire**

L'Université de Tamatave et de la Direction Régionale de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (DREFT) ont sollicité la Région Rhône-Alpes pour que celle-ci accompagne la mise en place à Tamatave et à Foulpointe d'une filière de formation aux métiers de l'hôtellerie et du tourisme. Cette filière se concrétise, au sein de l'Université de Tamatave, par :

1. la création d'un Centre de Formation aux Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme
2. la mise en place d'une section de formation / recyclage de guides touristiques, en lien avec l'association des guides locale

3. le développement d'une formation diplômante dans le secteur du marketing territoriale / promotion touristique.

La Région Rhône-Alpes entend apporter un appui à chacun de ces trois axes, en associant à chaque maître d'œuvre malgache un partenaire rhônalpin spécialisé.

### **Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

Le programme triennal permettra d'aborder l'appui au développement d'une filière de formation aux métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme au sein de l'Université de Tamatave selon les trois axes proposés par l'Université malgache :

1. L'action de formation / recyclage des guides sera conduite par l'Université de Tamatave appuyée par ses partenaires rhônalpins, que sont l'Université de Lyon 2 (avec laquelle elle est en convention de coopération universitaire depuis 2008) et l'association Groupement des Retraités Educateurs Français (GREF) en Rhône-Alpes pour ce qui concerne spécifiquement l'apprentissage du français fonctionnel. Dans le cadre de la coopération universitaire, des enseignants des deux universités échangeront régulièrement dans le domaine pédagogique. Des accueils et déplacements de ces enseignants auront lieu à plusieurs reprises au cours du triennal.
2. Pour accompagner la mise en place du Centre de Formation aux Métiers de l'Hôtellerie, le Lycée technique Léman - Savoie de Thonon les Bains spécialisé dans la formation aux Métiers de l'hôtellerie et de la Restauration entend se mobiliser par :
  - ❖ la mise en place d'échanges pédagogiques entre enseignants et chefs de travaux des deux établissements,
  - ❖ l'appui – conseil sur l'équipement des cuisines pédagogiques et du restaurant d'application de Foulpointe
  - ❖ le déplacement d'élèves rhônalpins en stage dans des établissements malgaches et l'accueil d'élèves malgaches au sein du Lycée.
3. En ce qui concerne le développement d'une formation diplômante dans le secteur du marketing territorial / promotion touristique, l'Université de Lyon 2 apportera un appui régulier à l'Université de Tamatave, avec la mise en place d'échanges pédagogiques, la co-réalisation de modules de formations et l'accueils réciproques en études ou en stages d'étudiants des deux territoires.

### **Indicateurs de suivi de l'action**

La section de formation / recyclage des guides touristiques est en place.

Le Centre de formation aux métiers de l'hôtellerie fonctionne.

La formation diplômante dans le secteur du marketing territorial et de la promotion touristique est mise en œuvre.

### **Résultats qualitatifs attendus**

L'université de Tamatave est en mesure de proposer une filière de formation aux Métiers de l'hôtellerie et du tourisme complète et adaptée au marché de l'emploi local.

La section de formation / recyclage des guides touristiques est en place.

Le Centre de formation aux métiers de l'hôtellerie fonctionne.

La formation diplômante dans le secteur du marketing territorial et de la promotion touristique est mise en œuvre.

### **Résultats quantitatifs attendus**

10 guides par an sont formés ou recyclés (techniques de guidage et français fonctionnel).

20 élèves / an sont formés en formation initiale au sein du Centre de Formation aux Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme.

15 professionnels sont formés / recyclés en formation continue au sein du Centre de Formation aux Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme.

10 étudiants suivent la formation diplômante dans le secteur du marketing territorial et de la promotion touristique.

### **Impacts attendus en fin de projet**

L'offre de prestations touristiques en région Atsinanana est améliorée qualitativement par un renforcement des professionnels du secteur (hôteliers, restaurateurs, guides et promoteurs).

### **Bénéficiaires de l'action**

L'université de Tamatave

Les étudiants

Les professionnels du tourisme en région d'Atsinanana

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

L'évaluation de cette action se fera au long cours. De manière régulière entre les coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque comité de pilotage politique tripartite (probablement au rythme d'un par an). En année 3 une évaluation externe sera mise en place.

## **VI. PRÉSENTATION DES PARTENAIRES DU PROJET EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER**

### **Maîtres d'ouvrages du projet : 3 co-maîtres d'ouvrage**

La Région Basse Normandie représentée par son Président Laurent Beauvais et

La Région Rhône Alpes représentée par son Président Jean Jack Queyrane

La Région Atsinanana représentée par son Chef de Région Alain Mahavimbina,

### **Maîtres d'œuvre locaux du projet :**

**Actions 1 à 7** Appui à la gestion, au pilotage, à la coordination, au suivi /évaluation et à la communication des coopérations régionales et Appui institutionnel

La Région Atsinanana et ses 2 co-maîtres d'ouvrage pilotent en direct avec leurs coordinateurs terrain sans l'aide d'un maître d'œuvre délégué.

|  |
|--|
| Une convention d'objectifs et de cofinancement est signée chaque année entre les Régions françaises et leurs maîtres d'œuvre délégués. |
|--|

### **Pour l'action 8 Accroissement de la production et de la diversité piscicole en Atsinanana**

#### **Pays : France**

Maître d'œuvre : APFRA-F

Adresse : 24 Allée Emile Zola

Code postal : 91300

Ville : MASSY

Prénom du contact : Catherine

Nom du contact : LECOUFFE

Titre du contact : Chargée de mission

Courriel : [catherine.apdraf@free.fr](mailto:catherine.apdraf@free.fr)

#### **Pays : Madagascar**

Maître d'œuvre : APDRA-M

Adresse : Maison de retraite

Code postal : 110

Ville : ANTSIRABE



Prénom du contact : Tsiry  
Nom du contact : RABARIJAONA  
Titre du contact : Directrice antennes Antsirabe et Tamatave  
Courriel : apdramada.conseil@moov.mg

**Pour l'action 9** : Appui au Développement de la formation agricole initiale et continue

**Pays : France**

Maître d'œuvre : Fédération Bas-Normande des MFR

Adresse : Citis-1 rue d'Hermia  
Code postal : 14209  
Ville : HEROUVILLE ST CLAIR

Prénom du contact : Roland  
Nom du contact : GRIMAULT  
Titre du contact : Directeur  
Courriel : [roland.grimault@mfr.asso.fr](mailto:roland.grimault@mfr.asso.fr)

**Pays : Madagascar**

Maître d'œuvre : UNMFR

Adresse : Lot prés II B 8  
Code postal : Ampandrana Ouest, BP 3911  
Ville : ANTANANARIVO 101

Prénom du contact : EDOUARD  
Nom du contact : RABENIARY  
Titre du contact : Directeur  
Courriel : [mfr.mada@free.fr](mailto:mfr.mada@free.fr)

**Pour l'action 10** Appui à la création et au développement de marchés solidaires et équitables pour les petits producteurs de fruits, de sucre et d'épices de la région Atsinanana,

**Pays : France**

Maître d'œuvre : Association Manaode  
Adresse : 349 route du fer à cheval  
Code postal : 74160  
Ville : Collonges sous Salève

Prénom du contact : André  
Nom du contact : Lecomte  
Titre du contact : Président  
Courriel : [manaode.secretariat@tele2.fr](mailto:manaode.secretariat@tele2.fr)

**Pays : Madagascar**

Maître d'œuvre : Manaode Antenne Tamatave

Adresse : [Adresse ]  
Code postal :  
Ville : Tamatave

Prénom du contact : Virginie  
Nom du contact : LABEAUME

Titre du contact : Directrice  
Courriel : [virginie.labeaume@gmail.com](mailto:virginie.labeaume@gmail.com)

**Pour l'action 11** Développement des filières maraîchage et élevage à cycle court pour les marchés locaux de la Région Atsinanana,

**Pays : France**

Maître d'œuvre : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière

Adresse : 58 rue Raulin  
Code postal : 69361  
Ville : Lyon

Prénom du contact : Frédéric  
Nom du contact : Apollin  
Titre du contact : Directeur des Programmes  
Courriel : [f.apollin@avsf.org](mailto:f.apollin@avsf.org)

**Pays : Madagascar**

Maître d'œuvre :

Adresse : [Adresse ]  
Code postal : [Code postal ]  
Ville : [Ville]

Prénom du contact : [Prénom]  
Nom du contact : [Nom]  
Titre du contact : [Titre]  
Courriel : [Courriel]

**Pour l'action 12** Appropriation et adaptation du concept des Parcs Naturels Régionaux dans le cadre du projet de développement territorial intégré

**Pays : France**

Maître d'œuvre : Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin (PNR)

Adresse : 17 rue Cantepie  
Code postal : 50 500  
Ville : LES VEYS

Prénom du contact : Jean-Baptiste  
Nom du contact : WETTON  
Titre du contact : Directeur adjoint  
Courriel : [jbwetton@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:jbwetton@parc-cotentin-bessin.fr)

**Pays : Madagascar**

Maître d'œuvre : Université de Tamatave, Unité de développement social

Adresse :  
Code postal :  
Ville : TAMATAVE

Prénom du contact : Madame  
Nom du contact : RISIKY  
Titre du contact : Enseignante Directrice de l'Unité  
Courriel :

**Pour l'action 13** Appui à l'inventaire du patrimoine du XXème siècle de la Région Atsinanana et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave. En partenariat avec les communes du Port et de Tamatave.

- Pour l'étape 1 :

**Pays : France**

Maître d'œuvre : Région Basse-Normandie t Rhône-Alpes

Adresse :

Code postal :

Ville : CAEN et LYON

Prénom du contact : Yannick

Nom du contact : LECHERBONNIER

Titre du contact : Direction et service de l'inventaire du patrimoine

Courriel : [y.lecherbonnier@crbn.fr](mailto:y.lecherbonnier@crbn.fr)

**Pays : madagascar**

Maître d'œuvre : Région Atsinanana

Adresse :

Code postal :

Ville TAMATAVE

Prénom du contact :

Nom du contact

Titre du contact :

Courriel :

- Pour l'étape 2 : en cours d'identification

Pays : France

Maître d'œuvre :

Adresse : [Adresse ]

Code postal : [Code postal ]

Ville : [Ville]

Prénom du contact : [Prénom]

Nom du contact : [Nom]

Titre du contact : [Titre]

Courriel : [Courriel]

Pays : Madagascar

Maître d'œuvre :

Adresse : [Adresse ]

Code postal : [Code postal ]

Ville : [Ville]

Prénom du contact : [Prénom]

Nom du contact : [Nom]

Titre du contact : [Titre]

Courriel : [Courriel]

- Pour l'étape 3 : en cours d'identification

Pays : France

Maître d'œuvre :

Adresse : [Adresse ]

Code postal : [Code postal ]

Ville : [Ville]

Prénom du contact : [Prénom]  
Nom du contact : [Nom]  
Titre du contact : [Titre]  
Courriel : [Courriel]

Pays : Madagascar  
Maître d'œuvre :

Adresse : [Adresse ]  
Code postal : [Code postal ]  
Ville : [Ville]

Prénom du contact : [Prénom]  
Nom du contact : [Nom]  
Titre du contact : [Titre]  
Courriel : [Courriel]

#### **Pour l'action 14** Appui au développement éco-touristique sur le canal des Pangalanes

- Pour les sous-actions 1 et 2 consacrées à la réalisation des 3 sites écotouristiques et à l'offre mutualisée « Pirogue sur le canal »

**Pays : France**

Maître d'œuvre : l'ONG Tétraktys

Adresse : 5 rue Gallice  
Code postal : 38100  
Ville : Grenoble

Prénom du contact : Serges  
Nom du contact : Pages  
Titre du contact : Directeur  
Courriel : administratif@tetraktys-ong.com

- Pour la sous-action 3 dédiée à la préservation et au reboisement de la forêt littorale

**Pays : Madagascar**

Maître d'œuvre : l'ONG « L'homme et l'environnement »

Adresse : [Adresse ]  
Code postal : [Code postal ]  
Ville : Toamasina

Prénom du contact : Barbara  
Nom du contact : Mathevon  
Titre du contact : Directrice - adjointe  
Courriel : [barbara@mate.mg](mailto:barbara@mate.mg) ]

- Pour la sous-action 4 consacrée au renforcement de la promotion de la destination touristique

**Pays : Madagascar**

Maître d'œuvre : l'Office Régional du Tourisme de Tamatave

Adresse : [Adresse ]  
Code postal : [Code postal ]  
Ville : [Ville]

Prénom du contact : [Prénom]  
Nom du contact : [Nom]  
Titre du contact : [Titre]  
Courriel : [Courriel]

**Pour l'action 15** Appui au développement d'une filière de formation initiale et continue aux métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme au sein de l'Université de Tamatave, le maître d'œuvre délégué est l'Université de Tamatave

Pays : madagascar  
Maître d'œuvre :

Adresse : rue Bir Hakeim  
Code postal : 501 ]  
Ville : Toamasina

Prénom du contact : Gatien  
Nom du contact : Horace  
Titre du contact : Président  
Courriel : [ghorace@refer.mg](mailto:ghorace@refer.mg)

**Pays : France**

Maître d'œuvre : Lycée technique hôtelier de Thonon les Bains  
Adresse : [Adresse ]  
Code postal : [Code postal ]  
Ville : Thonon les Bains

Prénom du contact : [Prénom]  
Nom du contact : [Nom]  
Titre du contact : [Titre]  
Courriel : [Courriel]

**Préciser leur rôle (notamment apport financier du partenaire dans la construction de la coopération)**

Les maîtres d'œuvres délégués apportent à la coopération leurs compétences techniques liées aux domaines d'interventions spécifiques du projet de coopération. Certains maîtres d'œuvre participent aussi financièrement au projet par la mise à disposition d'agents et de techniciens.

Le partenaire Région Atsinanana a lui un rôle central dans le projet de coopération. Il est maître d'ouvrage, il pilote le projet de coopération en Atsinanana en lien avec les coordonateurs des 2 autres Régions Françaises. En lien avec elles, il manage les actions des maîtres d'œuvres délégués français et leurs binômes malgaches, il met à disposition ses moyens humains et logistiques et il participe financièrement à certains projets qu'il met en œuvre.

**Autres structures concernées**

L'approche territoriale développée par les coopérations bas normande et rhônalpine avec la Région Atsinanana induit la création de partenariat nombreux entre acteurs des 3 territoires et un partenariat important avec les services techniques déconcentrés des ministères malgaches. Aussi ces coopérations impliquent un grand nombre de partenaires qui sont :

- Les collectivités locales malgaches et françaises, notamment celles investies dans des partenariats de coopérations décentralisées : Région Haute Normandie, Communes du Port , de Meylan et du Bocage d'Athis, Commune de Tamatave et de Foulpointe...
- Les services déconcentrés de l'Etat malgache : SRPRH, DREFT, DRDR...
- Les acteurs institutionnels : universités de Tamatave et de Lyon 2, EASTA, FOFIFA, CNFPT de Basse-Normandie, Chambres régionales d'agriculture de Rhône-Alpes et d'Atsinanana, Chambre régionale d'agriculture de la Drôme, Lycée maritime et

aquacole de Cherbourg, Mission Ingénierie Tourisme Rhône-Alpes, centre régional de culture ethnologique et technique de Basse-Normandie, Artisans du monde Rhône-alpes, Basse-Normandie et Haute-Normandie, Direction de l'architecture et du patrimoine du Ministère français de la Culture, ...

Les opérateurs de développement : CITE, Madagascar Fauna Group, Campus Paysan, CTHT, Office Régionale du Tourisme de Tamatave, Alliance française et lycée français de Tamatave, organismes de formation en développement local présents dans les régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes...

Les acteurs économiques : Pisciculteurs, producteurs agricoles...

Une attention toute particulière sera portée sur l'entretien de liens étroits d'information et de travail commun avec les partenaires techniques et financiers (SCAC, AFD...) et les organismes d'échange et de coordination (Cités Unies, ARF...), mais aussi avec les autres Régions françaises présentes sur le territoire de Madagascar.

Enfin la liste des partenaires bas-normands, rhônalpins et malgaches qui s'impliqueront tout au long de ce triennal n'est pas connue avec exhaustivité à ce jour. Des partenaires peuvent être identifiés par les Régions ou se proposer, et être ensuite retenus comme intervenants au sein d'une thématique, action ou sous-action, à la condition que leur savoir-faire et leurs compétences s'inscrivent pleinement dans les axes d'accompagnement des politiques régionales tels que définis dans le cadre général de coopération régionale tripartite.

## **VII. BUDGET ET MONTANT DU COFINANCEMENT DEMANDÉ**

### **INFORMATIONS BUDGÉTAIRES**

#### **Coût total du projet :**

2010-2012 : **1 668 830 €**

#### **Cofinancement demandé :**

2010-2012 : **315 515 €** soit 19% du montant global

#### **Montant des ressources propres de la collectivité territoriale française chef de file :**

2010-2012 : **300 000 €**

- en numéraire : 300 000 €
- en valorisation 0 €

#### **Montant des ressources propres du co-maître d'ouvrage la Région Rhône -Alpes**

2010-2012 : **968 500 €**

- 968 500 €
- en valorisation 0 €

#### **Montant apporté par la Région Atsinanana:**

2010-2012 : **84 815 €**

- en numéraire : 30 000 €
- en valorisation : 54 715 €